



RAPPORT FINAL 2022-23

Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique 2022 :

Recommandations pour réduire
les préjudices en ligne et protéger
les droits de la personne au Canada

SEPTEMBRE 2022

DEMOCRATIC
EXPRESSION
DÉMOCRATIQUE

PUBLIC POLICY FORUM
FORUM DES POLITIQUES PUBLIQUES

PPF



Le Forum des politiques publiques travaille avec tous les niveaux du gouvernement et de la fonction publique, le secteur privé, les syndicats, les établissements d'enseignement postsecondaire, les ONG et les groupes autochtones afin d'améliorer les retombées des politiques pour les Canadiens. En tant qu'organisation non partisane, basée sur ses membres, nous travaillons « de l'inclusion à la conclusion », en organisant des discussions sur des questions politiques fondamentales et en identifiant de nouvelles options et des voies à suivre. Depuis plus de 30 ans, le FPP fait tomber les barrières entre les secteurs, contribuant ainsi à des changements significatifs pour bâtir un meilleur Canada.

Publié par le Forum des politiques publiques
130, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Canada



@ppforumca

www.ppforum.ca/fr

© Septembre 2022, Forum des politiques publiques
ISBN: 978-1-77452-121-2

COMMENT CITER CE RAPPORT

Troisième Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique. (2022) « Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique: Recommandations pour réduire les préjudices en ligne et protéger les droits de la personne au Canada. » Ottawa, Forum des politiques publiques.

» Visitez le **site Web de l'Assemblée**: www.commissioncanada.ca/acceuil

» Regardez la **vidéo du projet 2020**: youtu.be/gIPGGI6z6tE

» Visitez le **site Web du Forum des politiques publiques**: ppforum.ca/fr

» Visitez le **site Web de MASS LBP** (en anglais seulement): masslbp.com

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT FINAL 2022-23

Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique

Recommandations pour réduire les préjudices en ligne
et protéger les droits de la personne au Canada

Message du président	05
Sommaire : Ce que les décideurs politiques doivent savoir	08
Aperçu de l'Assemblée	12
» En quoi consiste une assemblée citoyenne ?	
» Qu'est-ce qu'une loterie civique ?	
Rencontrez les membres de l'Assemblée	14
L'assemblée de synthèse : sélection, programme et processus	29
Le rapport de l'Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique	50
» Pourquoi c'est important	
» Pourquoi nous nous sommes portés volontaires	
» Ce que nous avons appris	
» Valeurs	
Recommandations	55
Annexe	68
» Rapports minoritaires	
» Glossaire	
» Conférenciers	
» À propos de la Commission et du groupe consultatif d'experts	
» Gestionnaires du projet	

À PROPOS DU PROJET



La Commission canadienne sur l'expression démocratique est une initiative de trois ans, dirigée par le Forum des politiques publiques, qui vise à apporter un examen concerté et discipliné de l'état de la démocratie canadienne et des moyens de la renforcer. Chaque année, cette initiative rassemblera un petit groupe composé d'éminents commissaires afin d'élaborer des recommandations pour contrer les préjudices que les technologies numériques causent à la démocratie. Le travail des commissaires sera guidé par une assemblée citoyenne annuelle et par des travaux de recherche indépendant. Cette initiative découle de connaissances antérieures sur la relation entre les technologies numériques et la démocratie

canadienne couvertes par le rapport révolutionnaire du Forum des politiques publiques, **Le miroir éclaté** et ses recherches interdisciplinaires ultérieures décrites dans le rapport **La démocratie divisée** (avec UBC) et par le projet Démocratie numérique avec l'Université McGill. L'initiative est gérée par un secrétariat de projet, présidée par le FPP et exécutée en partenariat avec **MASS LBP** et le Centre des médias, de la technologie et de la démocratie de l'École de politique publique **Max Bell de l'Université McGill**, qui exécutent respectivement les assemblées nationales de citoyens et le programme de recherche

Afin d'en savoir plus sur cette initiative et les manières de vous impliquer, veuillez vous rendre au ppforum.ca/fr/project/expression-democratique. Cette initiative restera effective d'Avril 2020 à Mars 2023.

Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada.
Le FPP tient également à remercier la Fondation McConnell pour son soutien.

Canada 

La Fondation
McConnell
Foundation

20
22

Voici le rapport final, le couronnement d'un effort exemplaire pour rapprocher les Canadiennes et les Canadiens au cœur de l'une des plus importantes initiatives politiques d'une génération.

3 Assemblées | 90 Canadiens | 6 000 heures de travail bénévole



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les Assemblées citoyennes canadiennes sur l'expression démocratique — trois assemblées en tout, auxquelles ont participé plus de **90 personnes** au Canada qui ont ensemble contribué **6 000 heures de travail bénévole** — ont examiné la façon dont le gouvernement du Canada doit réglementer les fournisseurs de services numériques pour créer un environnement sécuritaire au sein duquel les Canadiennes et les Canadiens peuvent s'exprimer et être protégés contre une variété de préjudices.

Les membres des assemblées proviennent de collectivités de partout au Canada. Ils représentent ensemble presque toutes les facettes de la vie canadienne. Certains sont nés dans le monde numérique, passant la plupart de leur temps de travail et de loisir en ligne. D'autres sont moins familiers avec la gamme de services en ligne, mais sont quand même préoccupés par leur importance et leur impact social.

Les membres de chacune des assemblées furent unanimes quant au besoin immédiat d'une réglementation de grande portée pour freiner ce qu'ils perçoivent être une capacité pernicieuse et

sans limites d'acteurs mal intentionnés d'exploiter, de harceler et de victimiser les Canadiennes et les Canadiens en ligne. Ils expriment un profond scepticisme à l'égard de la sincérité ou de la capacité de plusieurs fournisseurs de services numériques à prendre les mesures nécessaires pour réduire ces préjudices.

Ce qui est en jeu dans l'esprit de plusieurs membres est l'avenir de la démocratie. Cette démocratie ne s'exprime pas dans une société où tout est permis, mais plutôt dans une société qui respecte les mêmes principes qui à son avis ont fait du Canada un endroit prospère — le respect des différences,

la croyance en les droits de la personne, la reconnaissance que l'expression doit être encadrée de limites raisonnables dans une société libre et la conviction qu'une bonne société est un endroit où les citoyens agissent de manière responsable les uns envers les autres.

Leurs recommandations visent à répétition à faire évoluer le rapport de forces des entreprises de technologie vers les citoyens. Pour le faire, ils demandent une beaucoup plus grande responsabilisation, des mécanismes de protection de la vie privée efficaces, de solides mesures de protection pour les enfants et les communautés vulnérables, et surtout, des contrôles étendus pour les utilisateurs — dont la propriété de leurs données — lesquels pourraient changer fondamentalement la sphère économique des services numériques et offrir plus d'options aux utilisateurs pour changer de fournisseurs de services et prendre en charge leurs expériences en ligne.

Les Assemblées citoyennes canadiennes sur l'expression démocratique ont également démontré l'utilité de relier les exercices politiques dirigés par des experts à ceux dirigés par des citoyens, et un lecteur attentif peut comparer l'analyse, les préoccupations et les recommandations fournies par ces deux groupes qui ont travaillé en parallèle afin de donner différents points d'observation au gouvernement.

Ce rapport couvre les délibérations de la troisième assemblée. Elles ont été menées à la demande du ministre du Patrimoine canadien pour soutenir les efforts de son ministère visant à relancer son approche envers la réglementation du numérique. Les membres de l'Assemblée ont été appelés à revoir les recommandations du groupe d'experts

du ministère et à tenir compte d'autres informations pour fournir une orientation détaillée quant à la meilleure approche pour réduire la prévalence des préjudices en ligne, tout en préservant l'expression démocratique. Les membres de la première et de la deuxième assemblée ont travaillé dans des délais très serrés et ont été invités à participer à cette troisième et dernière assemblée. Nous avons été très encouragés par le fait que tant de personnes se portent volontaires pour aider de nouveau.

Ce travail fait partie de ce que l'OCDE a décrit comme une « vague de délibérations » mondiales menées par plus de **600 assemblées citoyennes** qui conseillent les gouvernements partout dans le monde. Les membres de l'Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique ont non seulement fait une contribution inestimable pour faire progresser la réglementation du numérique au Canada, ils ont aussi aidé à démontrer la valeur des délibérations des citoyens et la façon dont des enjeux inextricables et conflictuels peuvent être abordés de manière constructive, avec moins de partisanerie et de rancœur, en réunissant des citoyens autour de la table. J'espère que leur généreux service à la population servira de modèle pour de futures assemblées d'un bout à l'autre du Canada.

Sincèrement,



PETER MACLEOD

Président de l'Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique

2022-
2023

Voici le rapport final,
le couronnement d'un effort
exemplaire pour rapprocher
les Canadiennes et les
Canadiens au cœur de
l'une des plus importantes
initiatives politiques
d'une génération.

SOMMAIRE :

CE QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES **DOIVENT SAVOIR**



La première et la deuxième Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique ont été tenues conjointement avec la Commission canadienne de l'expression démocratique, une initiative d'une durée prévue de trois ans, financée par le gouvernement du Canada et la Fondation McConnell et dirigée par le Forum des politiques publiques en 2020 et 2021 respectivement.

Au cours de l'hiver et du printemps 2022, le ministère du Patrimoine et son Initiative de citoyenneté numérique ont modifié leur approche et formé un groupe consultatif d'experts sur la sécurité en ligne. Ce groupe a été mandaté pour conseiller le ministre du Patrimoine canadien sur la meilleure façon de concevoir un cadre législatif et réglementaire pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne, et sur le meilleur moyen d'incorporer la rétroaction que le gouvernement a reçue durant la consultation nationale qu'il a tenue en 2021 sur sa proposition législative originale. Pour élargir ce processus de consultation, le ministre du Patrimoine a demandé une légère modification de la troisième assemblée citoyenne pour passer en revue et répondre aux suggestions du groupe consultatif d'experts et à tout le travail qui a été accompli avant.

La troisième et dernière Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique est un regroupement de 45 Canadiennes et Canadiens bénévoles représentant chacune des provinces et des territoires de même que l'éventail des points de vue et de la diversité au Canada. Cette assemblée de synthèse a été tenue en mai et en juin 2022 avec 39 membres qui avaient préalablement participé à l'une des deux premières assemblées et six nouveaux membres qui s'étaient originalement portés volontaires pour les assemblées initiales, mais qui n'avaient pas été sélectionnés au terme du processus de loterie civique. En raison de la pandémie, et de l'échéancier restreint, le format de l'Assemblée fut un modèle hybride. L'Assemblée s'est amorcée avec une séance

d'orientation en ligne d'une heure et les membres se sont ensuite rencontrés pour des séances de deux heures en ligne lors de deux samedis en juin. La majorité des apprentissages et des délibérations ont été effectués en personne à Ottawa pour lesquels les membres se sont réunis pendant cinq jours à la mi-juin. L'Assemblée a été tenue dans les deux langues officielles au cours de laquelle plus d'une douzaine d'experts reconnus ont été entendus, de même que de hauts dirigeants de Google et de Meta.

Le mandat de cette assemblée de synthèse :

- S'instruire sur les principes de l'expression démocratique et l'impact des technologies numériques ;
- Passer en revue les conseils que le gouvernement a reçus pour établir un nouveau cadre législatif afin de renforcer la sécurité en ligne et protéger les droits des utilisateurs ;
- Tenir compte de la manière dont d'autres pays ont élaboré une réglementation similaire ;
- Recommander des mesures que le gouvernement doit prendre pour renforcer la sécurité en ligne et protéger les droits des utilisateurs.



Ce mandat comprenait l'examen des recommandations récemment formulées par le groupe consultatif d'experts du gouvernement du Canada sur la sécurité en ligne, de même que des **commissions de l'expression démocratique** en [2020](#) et en [2021](#) et des **Assemblées citoyennes sur l'expression démocratique** en [2020](#) et en [2021](#).

Les membres de l'Assemblée ont établi sept valeurs qui devraient façonner l'approche du Canada en matière de réglementation de l'Internet et ont unanimement donné leur aval à 43 recommandations qui selon eux, aideront à protéger et à renforcer notre démocratie, tout en réduisant la prévalence de préjudices en ligne.

Les membres de l'Assemblée croient fermement qu'il faut tenir compte d'importants et difficiles compromis pour éviter une réglementation et une censure excessives tandis que nous protégeons notre structure sociale et les membres plus vulnérables de notre société qui sont victimes ou ciblés par la haine et les préjudices en ligne. Ils croient également que les fournisseurs de services numériques de même que les utilisateurs de services numériques ont tous un devoir d'agir de manière responsable et que des amendes doivent leur être imposées lorsqu'ils échouent à le faire. Plus concrètement, les membres de l'Assemblée s'entendent sur la nécessité d'avoir un organisme de réglementation des services numériques, indépendant du gouvernement, chargé d'établir les normes d'exploitation sécuritaire des services numériques et d'assurer la conformité. En plus de l'organisme de réglementation des services numériques, les membres de l'Assemblée recommandent de créer un bureau de l'ombudsman pour gérer les plaintes, de superviser une campagne d'éducation du public dotée des ressources suffisantes pour améliorer la littératie numérique et les pratiques sécuritaires en ligne et de fournir les ressources aux personnes qui demandent réparation et/ou tentent de se rétablir.

Les membres de l'Assemblée demeurent préoccupés par le fait que des plateformes numériques exploitent leurs activités depuis trop longtemps avec un manque de responsabilisation et de transparence. Bien que ces plateformes soient devenues une partie de la vie quotidienne de tant de personnes, elles ne fonctionnent pas toujours dans l'intérêt véritable du public. Les membres de l'Assemblée font valoir que le gouvernement doit agir, et que son intervention doit être rapide et comprendre un examen et une révision en continu, et maintenir l'engagement du public afin de rester au fait des dernières technologies et des risques pour la sécurité du public et la santé de la démocratie.

Les membres de l'Assemblée accordent une valeur et une pertinence à l'Internet et aux plateformes en ligne pour favoriser l'essor de la démocratie, mais ils voient des risques particuliers pour les personnes vulnérables, dont les personnes âgées, les enfants et les personnes qui subissent les impacts du racisme systémique, du colonialisme et autres préjudices et obstacles. En conséquence, ils suggèrent qu'une attention particulière soit accordée à l'élaboration de normes éthiques pour l'exploitation sécuritaire des services numériques. Bien que cela dépasse leur mandat, les membres de l'Assemblée militent également avec vigueur pour réduire les obstacles à l'accès et sont conscients des coûts élevés et de l'offre limitée de services de large bande dans les régions rurales et éloignées au pays.

Tandis que le travail visant à éliminer les préjudices est de la plus grande importance, les membres de l'Assemblée ont vu simultanément la nécessité de préserver la liberté d'expression et la capacité des utilisateurs en ligne à partager des opinions divergentes et moins populaires. Ils croient que certains secteurs de contenu justifient des mesures de retrait immédiates, mais sont en faveur d'une démarche de recours et de responsabilisation par niveaux pour gérer les contenus les plus flagrants.

Les recommandations de l'Assemblée sont en faveur d'une approche fondée sur les risques qui favorise l'évaluation des risques et la transparence sur une base continue pour tous les éléments de l'exploitation des plateformes, l'autonomie des utilisateurs à l'égard de leurs données et de leur capacité à contrôler leurs expériences en ligne, la recherche robuste, une coopération internationale et de solides mesures de protection des dénonciateurs.

Les faits saillants de leurs recommandations comprennent la demande au gouvernement :

No. 1

De mettre sur pied un **organisme de réglementation indépendant** des services numériques pour élaborer et appliquer des normes.

No. 2

De créer un **bureau de l'ombudsman pour le numérique**, faire le suivi des plaintes et publier des rapports périodiques sur des sujets de préoccupations pour les Canadiennes et les Canadiens.

No. 3

D'étiqueter et de **limiter massivement l'utilisation de robots** (« bots ») sur les plateformes de médias sociaux.

No. 4

D'assurer que les fournisseurs de **services numériques mènent une vaste gamme d'évaluations des risques** qui démontrent la sécurité de leurs services, avec une attention particulière sur les impacts sur les enfants, les groupes marginalisés, les droits de la personne ainsi que sur les préjudices émotionnels et psychologiques.

No. 5

D'assurer que les normes des plateformes **tiennent compte des contextes régionaux** et des cultures.

No. 6

De créer un **système multi-plateformes volontaire** d'utilisateurs autorisés.

No. 7

D'affirmer le droit des utilisateurs de posséder leurs propres données et de revendiquer un plus grand contrôle sur leurs expériences en ligne.

No. 8

D'investir considérablement dans la littératie numérique et l'éducation des utilisateurs.

No. 9

De créer un **système d'identification unique** pour les nouvelles en ligne qui peut aider les utilisateurs à confirmer leur validité et les sources.

APERÇU DE L'ASSEMBLÉE



En quoi consiste une assemblée citoyenne ?

Une assemblée citoyenne est un processus de délibération de longue durée qui comprend habituellement la participation de **36 à 48 citoyens** qui sont sélectionnés et choisis au hasard à l'aide d'un processus du nom de loterie civique, une méthode de sélection au hasard qui accorde une priorité à l'équité et à une vaste représentation. Les personnes sélectionnées pour participer à une assemblée citoyenne se réunissent pour s'instruire et ensuite conseiller les autorités publiques sur des enjeux complexes et controversés qui comprennent habituellement des concessions ou des compromis. L'objectif des membres d'une assemblée est de parvenir à un consensus sur une série de recommandations qui peuvent être transmises au gouvernement, à l'industrie et à la société dans son ensemble.

Qu'est-ce qu'une loterie civique ?

Une loterie civique est un moyen équilibré de sélectionner les membres d'une assemblée citoyenne. Elle se base sur une forme de tri qui utilise le système postal et un processus de sélection aléatoire pour recruter des panélistes. Le résultat est un groupe de personnes volontaires qui correspondent largement aux caractéristiques démographiques de la juridiction qu'elles représentent.

Pour les assemblées de 2020 et de 2021, **12 500 invitations** ont été envoyées à des foyers sélectionnés au hasard dans tout le Canada. Les invitations étaient transférables à toute personne âgée de 18 ans et plus vivant à cette même adresse.

La lettre invitait les destinataires à donner de leur temps bénévolement pour des rencontres en ligne et en personne, à s'informer sur des enjeux, à discuter et à proposer des recommandations pour guider le travail de la Commission canadienne de l'expression démocratique ainsi que celui de gouvernements à l'échelle du Canada.

Plus de **600 personnes invitées** se sont portées volontaires pour participer à une assemblée citoyenne chaque année, et parmi ce groupe de bénévoles admissibles, **42 ont été sélectionnés** par la loterie civique. Cette méthode d'échantillonnage stratifiée garantit que les membres sont sélectionnés au hasard, et de manière à représenter largement la démographie au Canada — en tenant compte de la parité hommes-femmes, de la représentation géographique des dix provinces et des trois territoires, et de la représentation des groupes d'âge, des langues officielles (anglais et français) et des communautés autochtones. La loterie civique produit généralement des groupes diversifiés sans recours à des critères de sélection tels l'origine ethnique, le revenu, le niveau d'éducation, les connaissances sur le sujet ou d'autres caractéristiques. En bref, chacune des assemblées a été composée de manière à assurer une bonne diversité démographique étant essentiellement représentative des résidents du Canada.

APERÇU DE L'ASSEMBLÉE

EN QUOI CONSISTE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?

Une assemblée citoyenne est un processus de délibération de longue durée qui comprend habituellement la participation de 36 à 48 citoyens qui sont sélectionnés et choisis au hasard. L'objectif des membres d'une assemblée est de parvenir à un consensus sur une série de recommandations qui peuvent être transmises au gouvernement, à l'industrie et à la société dans son ensemble.

QU'EST-CE QU'UNE LOTERIE CIVIQUE ?

Une loterie civique est un moyen équilibré de sélectionner les membres d'une assemblée citoyenne. Elle se base sur une forme de tri qui utilise le système postal et un processus de sélection aléatoire pour recruter des panélistes. Le résultat est un groupe de personnes volontaires qui correspondent largement aux caractéristiques démographiques de la juridiction qu'elles représentent.

PROFIL DE L'ASSEMBLÉE

45 MEMBRES*

Genres

20 Femmes 23 Hommes 2 Non binaires

Langues

12 Français 33 Anglais

Groupes d'âge

18 à 29 ans : **10** 30 à 44 ans : **11**
45 à 64 ans : **15** 64 ans et plus : **9**

Membres qui s'identifient comme étant

 **5**
Autochtones

 **11**
Membre d'un groupe racisé

Nombre d'heures de rencontre par membre : 45
Nombre d'heures de rencontre cumulatives : 2 025

Nombre de membres par province et territoire

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 4 AB - Alberta | 2 NU - Nunavut |
| 4 BC - Colombie-Britannique | 13 ON - Ontario |
| 3 MB - Manitoba | 1 PE - Île-du-Prince-Édouard |
| 3 NB - Nouveau-Brunswick | 6 QC - Québec |
| 2 NL - Terre-Neuve-et-Labrador | 2 SK - Saskatchewan |
| 2 NT - Territoires du Nord-Ouest | 1 YT - Yukon |
| 2 NS - Nouvelle-Écosse | |

* En raison de circonstances personnelles et liées à la santé, trois membres n'ont pu se rendre à Ottawa pour les dernières séances.

RENCONTREZ LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE



SOUBHI ABLA
CHARLOTTETOWN, PE

Je suis né à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, où j'ai vécu toute ma vie. Je travaille actuellement à titre de courtier hypothécaire, mais mon expérience de travail antérieure dans le soutien à l'hébergement Web et à titre d'administrateur de serveur sont ce qui a motivé ma participation à l'Assemblée. Je me suis toujours intéressé au sujet de la désinformation et du mauvais usage en ligne et j'ai hâte de pouvoir apprendre et de partager mes points de vue sur cet important sujet.



FAUZIA BAJWA
ST. BRUNO, QC

Je suis d'origine pakistanaise, je suis né et j'ai grandi au Royaume-Uni, et j'ai eu le rare privilège de vivre dans quatre pays sur trois continents. J'ai étudié l'informatique à l'université et j'ai ensuite travaillé comme développeur de logiciels dans des entreprises technologiques, grandes et petites. Si je trouve la technologie numérique fascinante, ce qui pique encore plus mon intérêt est l'impact qu'elle a sur notre société et sur la façon dont nous menons nos vies. La confluence des innovations qui nous ont donné un accès global, mobile et complet à l'information a également fait peser des menaces importantes sur notre vie privée et notre autonomie.

Ces questions me préoccupent depuis un certain temps, aussi, lorsque j'ai reçu l'invitation à participer à cette assemblée de citoyens, j'ai sauté sur l'occasion. J'espère que nous pourrions explorer les moyens de profiter de nos vies numériques tout en préservant nos inestimables libertés. Je vis maintenant dans la belle ville de Saint-Bruno, au Québec — un véritable paradis sur terre.



ROBERT BARCLAY
BERESFORD, NB

Je suis né à Toronto en 1960 et j'ai grandi à Richmond Hill. J'ai quitté la neuvième année trois fois, malgré un excellent dossier scolaire au primaire. Au début des années 1980, j'ai suivi mes parents à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, d'où ils étaient originaires, pour travailler pour mon père à North Shore Signs. En 1984, j'ai rencontré Carole Asselin, que j'ai finalement épousée, et nous avons eu trois enfants : Michelle, Sébastien et Gabriel. Dans les années 1990, je suis retourné aux études et j'ai obtenu un diplôme en multimédia au CCNB de Miramichi. Je figurais également au tableau d'honneur du directeur, j'ai été choisie comme major de promotion et j'ai reçu une médaille académique de bronze. J'ai travaillé dans tout le Nouveau-Brunswick dans le domaine du multimédia, mais j'ai fini par m'installer dans le rôle d'homme au foyer,

faisant les tâches ménagères et prenant soin des enfants. Aujourd'hui, les enfants sont partis, et Carole et moi sommes tous deux « retraités » — elle a une entreprise en ligne : elle est une professionnelle de PaintShop. Je m'occupe des tâches ménagères. Et pour une raison dont je ne me souviens plus, j'ai décidé d'écrire, d'enregistrer et de faire une vidéo pour une nouvelle chanson chaque semaine cette année. Nous sommes presque à la moitié de l'année et, jusqu'à présent, j'ai réussi à le faire.



FRÉDÉRIK BARRETTE
QUÉBEC, QC

Je suis natif de la ville de Québec et possède un baccalauréat en histoire et en géographie de l'Université Laval. J'occupe actuellement mon premier poste officiel d'enseignant à titre de jeune de 23 ans responsable de six groupes d'élèves de troisième secondaire pour le cours sur l'histoire du Québec et du Canada. À l'âge de 13 ans, je me suis joint au programme des cadets du Canada. Après avoir atteint l'âge de la majorité, je me suis inscrit à titre d'officier à l'Aviation royale canadienne pour continuer à participer à ce merveilleux programme. L'un des éléments clés de ce programme est le développement de la citoyenneté. Je crois que la mission de l'Assemblée correspond exactement à mon domaine d'expertise. J'espère contribuer aux discussions et apprendre des autres participants.



ANN BURNS
CORNWALLIS PARK, NS

Je suis à la retraite depuis 12 ans et j'ai participé à de nombreuses initiatives communautaires. C'est important pour moi de redonner et étant originaire de la Saskatchewan, c'est un excellent moyen de rencontrer des gens! J'ai travaillé pour le compte de la Direction nationale de la Légion royale canadienne pendant plusieurs années et j'ai eu le privilège de rencontrer et d'aider plusieurs de nos vétérans. J'ai terminé ma carrière au sein de la commission scolaire catholique de Regina, j'ai donc interagi et travaillé avec une vaste gamme de gens, à partir d'enfants aux vétérans plus âgés. J'ai aussi occupé un poste au sein des conseils provincial et local des Jeux olympiques spéciaux. Je crois que chacun, peu importe les capacités, mérite le respect et l'inclusion. Je suis ravie de participer à l'Assemblée citoyenne et d'aider à faire avancer les choses!



ANDRÉ CYR
THETFORD MINES, QC

Je viens d'une famille de 13 enfants. J'ai effectué cinq années de service militaire, de l'âge de 19 ans à 24 ans, durant lesquelles j'ai appris à parler l'anglais et obtenu un diplôme en radio technique. J'ai travaillé dans le domaine des systèmes d'alarme. Je suis actuellement travailleur autonome à la pré-retraite. Je souhaite participer à l'Assemblée parce que je crois que les communications sont importantes et parce que je suis à la recherche de la vérité. Nous vivons dans un monde de communications et je veux m'instruire davantage sur cette réalité.



SARA-JAYNE DEMPSTER
INUVIK, NWT

Je vis à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis huit ans. Nous avons déménagé de la région du Grand Toronto en 2012 et n'avons jamais regardé en arrière! Notre famille adore notre petite ville et notre communauté très unie. Je travaille pour l'Autorité sanitaire et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest en tant qu'administratrice de la facturation médicale. Ma formation est en gestion de l'information sur la santé et je travaille actuellement sur mon baccalauréat en administration de la santé à l'Université Athabasca. Mon plus grand passe-temps semble être l'éducation, car je suis étudiante à temps plein depuis près de quatre ans maintenant, mais j'essaie d'apprendre à jardiner cette année. J'ai hâte de faire pousser des légumes dans l'Arctique! Je suis également la deuxième vice-présidente des Dames auxiliaires de notre Légion locale et la secrétaire de notre section syndicale. C'est mon mari qui m'a inscrite à l'Assemblée. J'espère pouvoir apporter un point de vue réfléchi et apprendre beaucoup de choses pendant le temps que nous passerons ensemble.



JAMES DENNY JUNIOR
EEL GROUND, NB

Je suis un homme autochtone de 51 ans de la communauté de la Première nation de Natoaganeg (Eel Ground) près de Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Natoaganeg est une petite communauté mi'kmaq d'environ 1 000 membres, nichée sur les rives de la célèbre rivière Miramichi. J'ai de l'expérience dans l'arène politique, ayant été élu à deux reprises comme représentant du conseil

de bande de ma communauté. En outre, j'ai été candidate du Parti vert du Nouveau-Brunswick en 2018 et j'ai siégé à de nombreux conseils et comités dans la région de l'Atlantique. J'apporte une richesse de connaissances et d'expériences concernant les questions autochtones allant du développement économique aux ressources humaines et au développement social. En dehors de ma vie professionnelle, j'aime être active au sein du district de services locaux et dans les environs. Je suis actuellement membre de la Chambre de commerce de Miramichi et j'ai été président du club local Toastmasters International ainsi que vice-président du Miramichi Shrine Club. Je suis également actif au sein de la Northumberland Lodge No. 17, Free and Accepted Masons, et j'ai récemment été élu à la tête de cette organisation — le premier Autochtone à détenir ce titre en 160 ans d'histoire de cette fraternité. Je suis également membre du Moncton Valley Scottish Rite, Ancient and Accepted Freemasons, et j'ai le grade de maître-maçon au 32^e degré.



ABDOULKARIM DIAKITE
IQALUIT, NU

Je suis un musulman noir/africain qui reconnaît vivre à Iqaluit depuis 2011, la capitale du territoire du Nunavut, la terre des Inuits. Je travaille pour le gouvernement du Nunavut en tant que représentant et défenseur des adultes qui n'ont pas la capacité cognitive de prendre leurs propres décisions. Je suis également un entrepreneur puisque je suis propriétaire d'une entreprise depuis 2014. Je suis enthousiaste à l'idée de faire partie de cette cohorte. En tant qu'homme noir et musulman vivant dans un territoire qui a connu sa part d'oppression,

le sujet abordé me tient à cœur. J'ai hâte de contribuer à ce processus qui garantira la protection de la liberté d'expression tout en protégeant les personnes vulnérables, les minorités, les personnes défavorisées, etc.



NAOMI DUFFUS
SURREY, BC

Je m'appelle Naomi et j'ai vécu toute ma vie à Vancouver, Colombie-Britannique, et j'aime bien voyager. Je suis actuellement étudiante au baccalauréat ès sciences en biologie moléculaire et biochimie et j'ai hâte de terminer mes études cet été! J'ai 22 ans et je suis constamment immergée dans le monde sans cesse en évolution de la technologie. J'ai pensé que participer à l'Assemblée citoyenne cette année serait une excellente occasion pour moi d'apprendre et d'acquérir des points de vue d'autres Canadiens sur le sujet, et d'offrir aussi mes propres points de vue. J'espère qu'ensemble, nous pourrons trouver des idées qui représentent avec précision les besoins de tous les citoyens canadiens d'aujourd'hui et qui permettront aussi de protéger les générations à venir.



OLIVIER EMOND-GODIN
YELLOWKNIFE, NT

Je m'appelle Olivier Emond-Godin et je viens de La Malbaie au Québec. J'ai 30 ans et je suis marié à ma conjointe Kelsey depuis deux ans. Nous avons eu notre premier enfant en octobre dernier. Je me suis joint aux Forces armées canadiennes en 2014 et je travaille actuellement à titre de technicien de

piste à Yellowknife. Je m'intéresse beaucoup à la philosophie, la psychologie, l'histoire, la mythologie et la théologie. Je crois que la voie vers une vie significative relève d'une combinaison de grandes responsabilités, d'objectifs ambitieux et définis et d'une honnêteté rigoureuse envers soi-même et les autres. C'est pour cela que je me suis joint aux Forces et répondu à l'appel de l'Assemblée sur l'expression démocratique. Ce n'est qu'en sortant de ma zone de confort, en aidant les autres, en prenant des responsabilités, en relevant des défis et en mettant de l'ordre et une structure dans ma vie que je pourrai essayer d'améliorer les choses dans ma communauté.



JOANNE GILLIS
CORNER BROOK, NL

Ma famille a des racines profondes à Corner Brook, à Terre-Neuve. Mon mari et moi sommes nés et avons grandi ici, tout comme nos parents. Je travaille actuellement à l'Université Memorial, au campus Grenfell, ici à Corner Brook, où j'aide la faculté à administrer le programme de maîtrise en art et politique environnementale. Auparavant, j'ai été, par intermittence, agente d'admission au McKinley Canada Career College, j'ai travaillé dans divers domaines du développement économique avec les conseils de développement économique régionaux, j'ai été conseillère en affaires pour la Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs et j'ai travaillé avec la députée Gudie Hutchings. J'ai un diplôme et un grade en administration des affaires, et je vais bientôt commencer un programme de maîtrise en éducation des adultes et en développement communautaire. J'aime passer du temps avec ma famille et mes amis et faire des promenades avec nos deux chiens. J'aime aussi la randonnée et la lecture.

Lorsque j'ai reçu l'invitation, j'ai fait mes propres recherches pour savoir ce qu'était une assemblée de citoyens et à quoi elle servait. Je pense que c'est une excellente occasion de rencontrer des gens de tout le pays et d'avoir mon mot à dire sur les différentes choses qui se passent au Canada en matière de médias sociaux. J'aimerais savoir ce que l'on peut faire pour éliminer les fausses nouvelles et veiller à ce que toutes les informations communiquées au public soient exactes.

 **YVAN GOSSELIN**
LAC BAKER, NB

Je suis né à Québec dans la région de la Montérégie. J'ai étudié la technologie de la faune et j'ai obtenu un baccalauréat en bioécologie. J'ai travaillé au sein d'organisations communautaires et socio-économiques dans la région de l'Estrie. La vie m'a amené à la région du Témiscouata du Nouveau-Brunswick. Je suis actuellement à la retraite et j'aime faire de la randonnée et cueillir des champignons que je cuisine avec ma petite amie. Je m'adonne aussi à la chasse, au kayak et aux voyages dans la nature. Je participe à l'Assemblée parce que l'approche envers l'expression démocratique me tient à cœur; si nous voulons nous comprendre les uns les autres, nous devons nous parler et nous exprimer correctement. Nous devons établir les limites de nos libertés et développer un langage qui permet aux gens de discuter et de se comprendre.

 **ALEXI GUINDON RIOPEL**
ORLEANS, ON

Je m'appelle Alexi et je suis né en 2000, à Ottawa. J'ai vécu toute ma vie dans cette ville, et je suis maintenant en troisième année à l'Université d'Ottawa dans le programme de criminologie. Je travaille au Cora's Breakfast and Lunch depuis plus de trois ans en cuisine, et je travaille pour Students for Seniors depuis 2018, où j'aide les personnes âgées à se familiariser avec leurs appareils électroniques. J'ai également créé une entreprise d'hébergement de serveurs avec quelques amis cette année. En ce moment, je concentre surtout mon temps sur mes études et mon travail, mais pendant mon temps libre, j'aime participer à des activités de plein air. J'envisage de poursuivre mes études en droit à l'avenir.

 **EARL HALL**
WINNIPEG, MANITOBA

Je m'appelle Earl, je suis résident de Winnipeg, au Manitoba, et j'ai travaillé dans le domaine de la technologie. Je m'intéresse au processus de l'Assemblée et j'aimerais comprendre quels changements peuvent être apportés.

 **NAIMA KAGUKU**
EDMONTON, AB

Je suis citoyen canadien et Kenyan de naissance. Déménager au Canada à l'âge de 14 ans m'a ouvert les yeux sur un tout nouveau monde multiculturel et diversifié. J'ai obtenu mon diplôme d'études

secondaires à Lloydminster, où je résidais alors. Je suis également devenu membre du premier conseil des jeunes de Lloydminster, où j'ai rempli deux mandats. J'ai participé à de nombreuses causes, dont le forum #180ALERT (forum de prévention de la toxicomanie chez les jeunes), qui a permis de sensibiliser les jeunes tout en les invitant à discuter de la consommation de drogues et des initiatives de prévention de la toxicomanie dans la communauté. J'ai également participé au RYPEN (Rotary Youth Enrichment Program) et j'ai été parrainé pour y assister. C'est là que j'ai appris la valeur du travail d'équipe et que j'ai développé des compétences de vie ainsi que de leadership. En avril 2016, j'ai été sélectionné comme l'un des 33 délégués en Alberta pour rencontrer nos députés afin d'apprendre les bases de la démocratie canadienne et de comprendre le processus législatif. Ayant vécu toutes ces expériences en tant que jeune immigrée, maintenant mère d'un petit garçon d'un an, j'ai réalisé qu'il y a plus que ce que l'on voit en termes de véritable intégration à un nouveau système. C'est pourquoi je pense que l'Assemblée des Citoyens est une entité vitale qui permet d'aborder et de partager toutes nos différentes expériences afin de maintenir l'exemple canadien qui est l'un des meilleurs pays d'accueil pour la plupart des immigrants qui ont été déplacés de leur pays d'origine.



JOHN KAMASSAH
HAMILTON, ON

Je m'appelle John, et je suis un résident de Hamilton, en Ontario. Je suis ravi d'avoir l'occasion de participer à cette conversation sur un sujet important et omniprésent.



RHÉAL LAFRENIÈRE
ÎLE-DES-CHÊNES, MB

Je suis né dans la petite communauté francophone de Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba. J'ai grandi dans le village, mais j'ai passé beaucoup de temps dans les fermes et, à l'âge de 15 ans, j'ai commencé à travailler dans une exploitation d'abeilles domestiques. Ce travail m'a non seulement servi pendant mes années d'école secondaire, mais il m'a aussi lancé dans une carrière en entomologie. J'ai obtenu une maîtrise en entomologie à l'Université du Manitoba et je suis actuellement employé comme apiculteur provincial pour la province du Manitoba. Ma femme, Carmelle, et moi avons deux fils, Christian et Vincent, et un chien nommé Gypsy. Carmelle et moi entrons dans une nouvelle phase de notre vie, car nous prenons tous deux notre retraite cet été. Bien que nous vivions dans la ville de l'Île des Chênes, nous passons la majeure partie de l'été à notre chalet dans la région du Lac du Bonnet au Manitoba. J'ai hâte de participer à cette assemblée, car l'expression démocratique est un sujet extrêmement important et fait partie intégrante de notre société et de notre identité canadiennes. Il faut la protéger, mais il faut aussi faire preuve de respect et de compassion.



GUY LEBLANC
EDMONTON, AB

Au cours de mes 43 années en tant qu'agent de la paix et dans la vie, j'ai participé à d'énormes progrès dans la façon dont nous communiquons en tant qu'individus, groupes, dans notre pays et dans le monde. Malheureusement, les progrès s'accompagnent d'obstacles et nous sommes arrivés à un point où il faut s'attaquer à ces obstacles. Je me réjouis d'être une petite partie de la solution.



SYLVAIN LEBLANC
KINGSTON, ON

Je suis un officier retraité de l'armée canadienne, maintenant employé comme professeur de génie informatique au Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, où je suis en poste depuis deux décennies. L'expression démocratique est une de mes passions avec laquelle j'ai la chance de m'engager par le biais de mon travail dans les relations de travail. Je m'intéresse aussi particulièrement aux technologies utilisées en ligne, que j'explore par la recherche dans le cadre de mon rôle de titulaire de la chaire de cybersécurité du CMR.



CHERYL LLOYD
PRINCE ALBERT, SK

Je me suis porté volontaire pour cette Assemblée de citoyens parce que je suis, entre autres, un écrivain. Certaines parties de cette Assemblée, telles que je les comprends jusqu'à présent, me toucheront directement. J'ai suivi plusieurs cours d'enseignement à distance au niveau universitaire, principalement sur les différents styles d'écriture. Je suis bénévole au musée local en tant que commis à la saisie de données (et j'apprends beaucoup sur l'histoire locale par la même occasion), et je participe également à un groupe d'écrivains local et à une guilde de couturières. Je garde actuellement des chats à Prince Albert, en Saskatchewan. J'ai déménagé ici pour retourner à l'école après avoir réparé des avions dans les Forces armées canadiennes. Je suis également opérateur radio amatrice.



STEPHANIE MAKSYM
KITCHENER, ON

Je m'appelle Stephanie Maksym. J'ai grandi à St. Catharines, en Ontario, et j'ai déménagé à Kitchener il y a 11 ans. J'ai pris ma retraite d'une entreprise d'études de marché où je travaillais comme chercheuse-intervieweuse. J'ai trois fils : un dans la région de Kitchener, un à Toronto, et un qui est revenu à Simcoe. Je vis dans une communauté de retraités et j'apprécie mon groupe de dames local et mon club de lecture. Lorsque j'ai reçu l'invitation à l'Assemblée des citoyens par la poste, j'ai pensé que la question était valable et intéressante, ce qui m'a donné envie de me porter volontaire. Je pense que beaucoup de gens n'apprécient pas pleinement ou ne pensent pas à quel point la technologie a changé nos vies.



ADRIEN MARCOTTE
LA POCATIÈRE, QC

Bonjour, je m'appelle Adrien et je suis un analyste informatique originaire de La Prairie, vivant maintenant à La Pocatière. Mon activité préférée est l'écriture, qu'il s'agisse de code ou de mots ; j'aime aussi me poser des questions, et encore plus quand elles mènent à quelque chose d'utile. J'ai hâte de contribuer à cette Assemblée et j'espère que des solutions seront trouvées pour mieux gérer les effets des nouvelles technologies sur notre démocratie et nos relations interpersonnelles.



ERIC MARK
TORONTO, ON

Je m'appelle Eric Mark. Je suis né et j'ai grandi à Toronto. J'ai vécu en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le sud de l'Ontario avant de revenir à Toronto. Je suis bilingue en anglais et en français, je possède une formation en urbanisme et je travaille au sein d'une société d'État fédérale. Je me suis joint à l'Assemblée parce que j'ai une passion pour la politique canadienne et pour la possibilité de m'exprimer dans l'élaboration de politiques sur un enjeu qui continuera de nous toucher de plus en plus. J'étais très curieux et j'avais hâte de voir comment le processus de l'Assemblée était pour s'y prendre pour formuler une déclaration commune de Canadiens de partout au pays.



LAURA MATHIAS-JOE
NORTH VANCOUVER, BC

Je m'appelle Laura. Je suis née et j'ai grandi à Vancouver-Nord en Colombie-Britannique. Je poursuis des études à temps plein et j'occupe aussi un poste de conseillère à temps plein chez Audi. Je me suis portée volontaire pour l'Assemblée parce que cela semblait une formidable possibilité d'en apprendre davantage sur la désinformation et de contribuer par mes commentaires. Honnêtement, je ne m'attendais pas à être sélectionnée (je ne suis pas chanceuse), et je suis ravie de l'avoir été! Ce fut l'une des plus humbles et mémorables expériences que j'ai vécues!



CHARLIE MORIN
WINNIPEG, MB

Je m'appelle Charlie Morin, rédacteur et éditeur à Winnipeg, Manitoba, sur le territoire du Traité 1. Mon travail met principalement l'accent sur la réduction des préjugés, la santé reproductive et l'identité de genre. Je possède un baccalauréat en rhétorique, écriture et communications de l'Université de Winnipeg. J'occupe actuellement le poste de rédacteur de reportages au The Uniter et je travaille à titre de rédacteur adjoint à la création de transcriptions des débats de l'Assemblée législative du Manitoba. Durant mes temps libres, je fais des dessins humoristiques et je voyage. Je suis ravi d'exprimer mes opinions sur l'utilisation de la technologie numérique et d'en apprendre davantage sur les effets de l'Assemblée citoyenne sur les lois.



PAULA MOWAT
WHITEHORSE, YT

J'ai grandi au Yukon et je me sens chanceuse d'avoir pu rentrer chez moi après mes études postsecondaires et de pouvoir mettre à profit mes connaissances en santé publique pour travailler à l'élaboration de politiques et de programmes. J'aime passer du temps à l'extérieur avec mes amis et ma famille, ainsi que le temps passé à lire un bon livre. Je suis reconnaissante d'avoir été invitée à participer à cette troisième Assemblée des citoyens et de pouvoir me réunir avec des gens de partout au Canada pour avoir des discussions profondes et sincères sur nos préoccupations, nos espoirs et nos idées pour apporter des changements à l'écosystème en ligne.



KENNETH PEEL
TORONTO, ON

Je m'appelle Ken Peel. Je suis avocat en Ontario depuis 1977, et je suis actif depuis 1983 dans les secteurs du droit ferroviaire et du transport au Canada en tant qu'avocat, conseiller et défenseur. Ce travail a porté sur des questions fédérales ainsi que sur des dossiers dans presque toutes les provinces — y compris un dossier au Nunavut. Je suis né à Montréal et j'ai grandi au Québec. J'ai fréquenté l'université de Montréal en tant que diplômé en sciences politiques. Je m'intéressais aux questions constitutionnelles et parlementaires. À l'école, j'étais également très engagé dans les questions sociales et les débats au sein du Parlement des jeunes du Québec, dont j'ai fini par devenir le premier ministre. Pendant mes emplois d'été, j'ai fait des recherches sur les communautés multiculturelles pendant deux ans et, plus tard, j'ai travaillé pendant deux étés à Ottawa sur des questions internationales pour les « Affaires extérieures ». Je suis marié à Katherine, une écrivaine. Nous avons eu deux fils : Lucas est décédé d'un cancer à l'âge de 25 ans, tandis que John est médecin. John travaille actuellement à l'obtention d'un doctorat en anesthésiologie à l'Université de Toronto. J'ai toujours été curieuse, je suis les nouvelles et les affaires publiques et je lis l'histoire. Je m'intéresse aux beaux-arts, aux pièces de théâtre, à la danse et à la musique. Je suis également un fan des Blue Jays de Toronto et j'ai de bons souvenirs des Expos. J'ai hâte de participer à l'apprentissage et aux discussions avec mes collègues de l'Assemblée des citoyens.



PIERRE PILON
GATINEAU, QC

Je suis originaire de l'Outaouais québécois et je suis titulaire d'un baccalauréat en administration de l'Université du Québec en Outaouais. J'ai travaillé comme fonctionnaire au sein du gouvernement fédéral, principalement en informatique. Ma carrière m'a beaucoup apporté puisque j'ai travaillé dans plusieurs ministères et dans différentes fonctions, dont celle de cadre intermédiaire. Cette grande carrière s'est étendue sur une période de 35 ans. Je suis à la retraite depuis 2007 et il est important pour moi de m'impliquer dans ma communauté en faisant du bénévolat pour différentes causes. Je crois que l'Assemblée nous a permis de nous rassembler et de communiquer, et j'ai pu exprimer ma vision de ce qui devrait être fait afin de mieux réguler les technologies numériques du 21^{ème} siècle pour le bien commun.



RABINSON RAJU
SUDBURY, ON

Je suis né en Inde dans l'état du Panjab. J'ai déménagé au Canada en 2015 pour m'établir à Sudbury, Ontario, où je fais des études au Cambrian College. Je suis actuellement gestionnaire de secteur pour A&W partout à Sudbury. Même si je ne savais pas à quoi m'attendre, je me suis porté volontaire pour l'Assemblée parce que cela semblait être une occasion intéressante. Je me suis immédiatement senti accueilli dans cet espace et je suis ravi d'en apprendre davantage sur la démocratie et sur le rôle que nous y jouons.



SHARON RAMSHAW
OSHAWA, ON

Je suis né à Bowmanville, en Ontario. J'ai grandi sur une ferme à l'extérieur de Blackstock, en Ontario. J'ai déménagé à Oshawa après mon mariage et j'ai eu deux filles. Je suis devenue veuve en 1994. J'ai terminé ma 13^e année à l'école secondaire Cartwright, et j'ai suivi des cours de réception dentaire, de radiographie dentaire et d'informatique au collège Durham et au collège George Brown. J'ai travaillé dans un cabinet dentaire comme réceptionniste et gestionnaire de bureau pendant 20 ans avant de prendre ma retraite en 2010. J'ai deux petits-enfants qui sont les amours de ma vie. J'aime partir en croisière, tricoter, crocheter, lire et regarder des séries policières à la télévision. J'ai décidé de me porter volontaire pour l'Assemblée après avoir lu le dossier d'information qui m'a été envoyé. Cela semblait attrayant et méritait d'être fait.



PAULINE RANKIN-BLANKENHORN
NORTH YORK, ON

Je suis originaire de Trinidad et je vis actuellement avec mon conjoint Uli à Don Mills, Ontario. Ma vie fut variée et remplie de hauts et de bas qui m'ont appris à être résiliente. J'ai aidé des membres de familles qui luttent contre la dépendance, la violence et la maladie, et j'ai aussi composé avec une variété d'incapacités moi-même (dont des problèmes de vertèbres et la dystrophie musculaire FSHD), mais j'ai toujours trouvé du réconfort dans la religion. J'ai travaillé dans le domaine de l'immobilier et été propriétaire d'un magasin de chocolats. Je suis une coach de vie certifiée et membre du National Speaker Association. J'ai un fils, Kai, et j'aime

parler aux gens. Je suis ravie de cette occasion de participer à l'Assemblée.



NATHAN RAY
EDMONTON, AB

J'ai grandi à Edmonton et j'ai une sœur qui a deux ans de moins que moi. Elle termine un diplôme en économie politique. Mes deux parents ont grandi dans des fermes familiales en Alberta. Ma mère est une enseignante à la retraite et mon père est un travailleur retraité de la pétrochimie et des champs pétrolifères. Nous avons toujours parlé de politique, de démocratie et de finances dans notre foyer, alors je suis reconnaissant de cette occasion de participer à une assemblée de citoyens. Je suis titulaire d'un diplôme en instrumentation du NAIT et d'un permis de conduire commercial. J'ai occupé divers emplois, d'arbitre de soccer à la prospection politique, en passant par celui de chef d'orchestre au CN. J'ai également eu la chance de voyager et de visiter cinq continents jusqu'à présent. Dans mes temps libres, j'aime passer du temps avec mes amis et ma famille et profiter de la variété d'activités qu'Edmonton a à offrir.



MALIN ROZON
SASKATOON, SK

Je suis un tuteur et un artiste numérique avec un diplôme en linguistique (mineure en philosophie) de l'Université de Saskatchewan. J'ai une expérience des débats formels et de l'art oratoire, ayant passé plus de 10 ans comme débatteur, juge et entraîneur à différents niveaux. Mon emploi de jour est un soutien administratif au gouvernement

de la Saskatchewan, où je suis également fière de contribuer au réseau de l'Alliance de la fierté des employés et au travail d'équité et d'inclusion dans les programmes pour personnes handicapées. Je participe à cette assemblée parce que je suis une citoyenne enthousiaste de l'internet depuis que j'ai l'âge d'utiliser un ordinateur, et que je me sens profondément concernée par la promotion responsable des espaces en ligne. J'ai hâte de contribuer à cette importante discussion.



MOTASEM SALEM
MISSISSAUGA, ON

Je suis marié et je vis avec ma femme et mes quatre enfants. Ma famille et moi avons déménagé au Canada et nous y sommes installés il y a environ six ans. En tant que nouveau Canadien, je suis ravi de participer à l'Assemblée des citoyens et d'apprendre et de collaborer avec un groupe aussi diversifié de Canadiens passionnés. J'aime à penser qu'à travers cette contribution, je joue un petit rôle dans la construction d'un meilleur avenir pour mes enfants et leur génération et que je les prépare à faire face aux défis futurs. Je travaille dans le domaine du génie logiciel et de l'analyse de données. Avant de m'installer au Canada, j'ai travaillé pour des entreprises multinationales au Moyen-Orient et en Europe. J'ai également travaillé dans des sociétés de conseil en gestion qui desservaient des entreprises clientes telles que des institutions financières et des organismes gouvernementaux dans le cadre de diverses initiatives liées à la technologie.



IAN SHEPPARD
NORTH BAY, ON

Je m'appelle Ian Sheppard et je vis à North Bay en Ontario. Je possède un diplôme d'études supérieures à titre d'analyste programmeur ainsi qu'un permis de compagnon-apprenti 310T. Durant mon enfance, mon père nous a toujours enseigné à faire preuve de bienveillance et à aider les autres. Fidèle à ce principe, je suis devenu pompier volontaire pour mieux servir ma communauté et aider à maintenir les gens en sécurité. Je participe activement à ma communauté et je fais du bénévolat lors de nombreux événements locaux annuels. Lorsque cette occasion s'est présentée, j'étais enthousiaste à l'idée de faire partie de ce processus et de donner un coup de main.



SHANNON SNAKE
BOTHWELL, ON

Je travaille au programme Ontario au travail des Premières Nations à la nation Delaware à Moraviantown, Thamesville, en Ontario. Je suis oneida de la bande des Oneida et j'apprends aujourd'hui à parler la langue oneida. Je prends actuellement soin de ma mère et je vis avec mon chat adoré. J'ai hâte de participer à l'Assemblée pour discuter de la diffusion de la vérité en ligne, surtout en ce qui a trait aux peuples et communautés autochtones. Nous ne trouvons pas toujours les bonnes informations.



CLAIRE SORMANY
QUÉBEC CITY, QC

Diplômée en droit et en relations publiques, j'ai exercé la profession d'avocate pendant une courte période avant de réorienter ma carrière vers les communications et le marketing. J'ai, entre autres, créé et dirigé le bureau d'information et de promotion de l'Université Laval. Dans la seconde moitié de ma carrière, j'ai travaillé comme consultant indépendant en marketing auprès d'établissements d'enseignement canadiens avant de prendre ma retraite en 2019. Ayant passé ma vie dans un secteur où les communications numériques jouent un rôle crucial, je suis particulièrement sensible aux perturbations causées par l'utilisation de la technologie numérique. Participer à l'Assemblée citoyenne m'offre l'opportunité de contribuer à la création d'une vision de la société basée sur l'expression démocratique et une chance d'influencer les décisions à suivre. C'est ce qui me motive!



MARTINE ST-LOUIS
IQALUIT, NU

Bien que je sois originaire du Québec, j'ai passé près de la moitié de ma vie à Iqaluit, au Nunavut. Mon travail dans le domaine de l'éducation m'a mené de la salle de classe à la direction d'école, puis à la direction de la Division de l'éducation française du ministère de l'Éducation du Nunavut. La promotion de la langue et de la culture pour en assurer la vitalité et la pérennité est au cœur de mes actions. Je suis un fervent défenseur des droits de la personne et de la liberté d'expression, et je dénonce le manque de respect sous toutes ses formes. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité participer à l'Assemblée des citoyens de

Capstone. C'est un privilège pour moi de faire partie d'un groupe de réflexion dédié à l'expression démocratique.



DAWN SUGIMOTO
LETHBRIDGE, AB

Je suis née et j'ai grandi dans le sud de l'Alberta. J'ai travaillé pendant 20 ans dans le domaine du journalisme imprimé au Lethbridge Herald. J'ai été finaliste au concours national de journalisme en rédaction éditoriale (2005) et occupé plusieurs postes, dont celui de directrice générale. Le journalisme m'a donné l'occasion d'explorer mon intérêt dans les soins de santé, l'histoire locale et la politique. J'ai changé de carrière en 2009 en entrant dans le monde des communications, d'abord au sein d'un système scolaire de la maternelle à la 12e année et, actuellement, dans un établissement postsecondaire. J'ai encore le grand privilège d'écrire sur des choses et des gens intéressants. Mon conjoint et moi avons un fils qui poursuit des études universitaires et notre famille est complétée par un chien et un chat qui se prend pour un chien.



STEPHANIE TUCKER
ST. JOHN'S, NL

Je suis une professionnelle des communications et du marketing à Terre-Neuve-et-Labrador. Je m'intéresse à la création de contenu, la vidéographie, la gestion des médias sociaux et la planification d'événements. Je travaille actuellement au sein d'une organisation municipale gouvernementale et précédemment, j'ai travaillé dans le secteur sans but lucratif pour le compte

d'une organisation d'éducation environnementale. Je possède un baccalauréat ès arts avec une double majeure en communications et langue anglaise et littérature, ainsi qu'un diplôme en performance et moyens de communication. Je suis passionnée par le bien-être des animaux et mon conjoint Daniel et moi avons secouru notre chien Calvin et notre chat Nacho des refuges. Nous aimons passer du temps avec des amis, faire du kayak, de la randonnée et voyager. En tant que personne qui travaille dans le domaine des communications numériques sur une base régulière, je vois comment les médias sociaux peuvent influencer les points de vue. Je suis ravie de me joindre à l'Assemblée citoyenne afin de partager et d'apprendre des autres en discutant de l'important sujet de cette année.



DARA TUGWELL
DARTMOUTH, NS

Je m'appelle Dara Tugwell et je suis une fière résidente de la côte est! Je suis ergothérapeute et travaille actuellement au programme provincial d'intervention précoce dirigé par l'entremise de l'hôpital local pour enfants. Plus précisément, j'offre un soutien à plusieurs équipes à l'échelle de la province dans une variété de domaines, notamment la prise de décisions cliniques, le renforcement des capacités et le travail d'équipe et la communication avec les autres. Lorsque je ne suis pas au travail, j'aime passer du temps avec mon mari depuis plus de quatre ans et notre fils de 20 mois! J'ai décidé de participer à cette assemblée parce que je passe beaucoup de temps sur divers sites de médias sociaux et j'espère apporter une perspective intéressante au groupe par ma réflexion.



TIM VINING
TORONTO, ON

Je suis d'origine cadienne francophone et originaire du sud de la Louisiane. Sur le plan professionnel, j'ai exercé plusieurs métiers, notamment celui d'avocate en droit du travail, en particulier dans le domaine de la lutte contre le racisme et la discrimination en matière d'emploi, j'ai enseigné au lycée et à l'université, j'ai été directrice générale d'un centre d'organisation pour la justice sociale, coordinatrice d'un refuge d'urgence pour femmes autochtones à Toronto et analyste des successions au ministère du Procureur général. En outre, j'ai vécu avec des hommes sans abri dans mon État natal, la Louisiane, pendant plus de huit ans. Je travaille actuellement avec l'OPSEU Indigenous Circle en tant qu'agent des droits de la personne. Mon partenaire Steve et moi sommes mariés depuis 30 ans.



MELANIE WATSON
DUNCAN, BC


Je suis un Canadien de première génération et j'ai grandi dans un milieu rural à l'extrémité sud de l'île de Vancouver. Au cours de ma vie, je suis passée de l'écriture de lettres, de l'écoute de la radio et de disques, et de l'écoute de deux chaînes sur une télévision en noir et blanc, à l'utilisation de la myriade de médias dont nous disposons aujourd'hui. J'ai eu la chance de participer aux Assemblées citoyennes de 2020 et 2022, qui ont examiné l'impact de l'utilisation des médias sociaux sur la santé de notre société démocratique et la manière d'atténuer les effets néfastes de ce nouveau mode de communication. Je crois que la démocratie est une idée qui doit être pratiquée et constamment

examinée pour qu'elle reste vraiment pertinente pour tous (je ne pense pas que le Canada ait encore atteint ce stade). J'ai eu la chance de vivre dans différents endroits du monde et d'avoir un parcours professionnel varié, allant du musicien à l'enseignant en passant par le gérant d'un vignoble et le libraire. Ma passion actuelle est de créer de véritables espaces de rencontre pour les membres de ma communauté locale, notamment en dirigeant un petit cinéma dans mon centre communautaire local.



LAE YEE
LANTZVILLE, BC

Je m'appelle Lae et je fus anciennement résidente de la chaleureuse province du Manitoba. Je vis actuellement sur l'île de Vancouver avec mon conjoint. J'ai occupé les rôles d'employeuse et d'employée dans le domaine du marketing par bases de données. J'ai remarqué que peu importe l'étendue de la conversation, exprimer l'importance de préoccupations sociales peut aider. J'aime participer à de grands forums publics, comme le projet de Statistiques Canada, le projet des Premières Nations, aux activités du bureau d'Amnistie internationale à Vancouver, à des tables rondes communautaires et à l'Assemblée citoyenne dont j'ai récemment entendu parler. Lorsque je ne travaille pas, j'aime bien écouter des émissions humoristiques, la radio et des émissions en baladodiffusion et visiter des marchés locaux.



En 2018 et 2019 respectivement, la Fondation McConnell et le ministère du Patrimoine canadien ont accepté de financer une Commission de trois ans afin d'examiner l'impact des technologies numériques sur la démocratie et la société au Canada.

L'ASSEMBLÉE DE SYNTHÈSE :

SÉLECTION, PROGRAMME ET PROCESSUS

Comprendre le processus de l'Assemblée citoyenne

L'enjeu et les solutions: En 2018 et 2019 respectivement, la Fondation McConnell et le ministère du Patrimoine canadien ont accepté de financer une Commission de trois ans afin d'examiner l'impact des technologies numériques sur la démocratie et la société au Canada.

Les institutions et la réglementation qui ont protégé les gens et les intérêts du public à l'époque de la presse écrite, des lignes filaires, du cinéma et de la télévision sont moins bien équipées pour faire face à cette nouvelle ère des technologies numériques. La Commission canadienne de l'expression démocratique a été créée pour mieux comprendre, anticiper et réagir aux effets des nouvelles technologies numériques sur la vie des gens et la démocratie au Canada. La Commission fut soutenue par une assemblée citoyenne afin de réunir les voix et les valeurs de Canadiennes et de Canadiens de tous les milieux et coins du pays pour cette discussion.

L'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique 2020 a fourni des conseils et des recommandations sur la manière dont les gouvernements et l'industrie devraient réglementer les technologies numériques pour à la fois protéger l'expression démocratique et mettre les gens à l'abri de la haine, de la désinformation et de l'exploitation. Le rapport complet est accessible [ici](#).

L'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique 2021 a été mandatée pour évaluer la pertinence d'imposer des sanctions juridiques ou autres conséquences aux personnes et organisations qui propagent en toute connaissance de cause de fausses informations en ligne dans l'intention de causer des préjudices. Le rapport complet est accessible [ici](#).

Toutefois, au cours de l'hiver et du printemps 2022, le ministère du Patrimoine canadien et son Initiative de citoyenneté numérique ont modifié leur approche et formé un groupe consultatif d'experts sur la sécurité en ligne. Ce groupe a été mandaté pour conseiller le ministre du Patrimoine canadien sur la meilleure façon de concevoir un cadre législatif et réglementaire pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne, et sur le meilleur moyen d'incorporer la rétroaction que le gouvernement a reçue durant la consultation nationale qu'il a tenue en 2021 sur sa proposition législative originale. Pour élargir ce processus de consultation, le ministère a demandé une légère modification de la troisième assemblée citoyenne pour passer en revue et répondre aux suggestions du groupe consultatif d'experts et à tout le travail qui a été accompli avant.

Recrutement pour l'assemblée de synthèse

Dans le cadre de la dernière **Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique 2022**, les membres des assemblées de 2020 et de 2021 ont été invités à donner de leur temps. À partir du groupe de membres qui voulaient se porter volontaires de nouveau, un processus de loterie modifié fut entrepris afin d'assurer une représentation démographique qui correspond aux caractéristiques démographiques de la population et qui satisfait ou excède un seuil minimal de représentation des communautés autochtones. Compte tenu de la taille plus petite du groupe à partir duquel cette loterie fut effectuée, une ronde de contacts a été menée auprès des volontaires des deux premières assemblées qui n'ont pas été sélectionnés, mais qui pourraient aider à compléter le profil démographique de l'Assemblée.

Finalement, 45 résidents du Canada ont été sélectionnés pour participer à l'assemblée de synthèse.

3^e Assemblée | 45 Résidents | 10 Sessions





Programme et processus de l'assemblée de synthèse

SÉANCES D'ORIENTATION : 24 AU 26 MAI 2022

(en anglais les 24 mai et 26 mai et en français le 25 mai)

Les séances d'orientation ont été menées en anglais par **Peter MacLeod**, président de l'Assemblée, et en français par la coanimatrice **Émilie Hervieux**. Les membres ont été informés du mandat et de l'horaire du programme et invités à partager, s'il y a lieu, dans quelle mesure leurs réflexions sur la réglementation des environnements en ligne ont changé depuis leur dernière participation à l'Assemblée.

Les panélistes ont reçu les directives sur le processus suivi par le ministère du Patrimoine canadien pour l'élaboration de lois visant à réglementer les technologies numériques; les produits issus de ce processus; et le rôle de l'Assemblée dans la consolidation, le renforcement ou la révision de plusieurs points de vue différents qui ont été soulevés jusqu'à présent. Les membres ont appris que le cadre réglementaire original proposé par le Patrimoine canadien l'été dernier fut l'objet d'une forte opposition, ce qui l'a contraint à retourner à la case départ et à faire appel à un groupe d'experts pour suggérer des modifications à la proposition.

Les membres ont été invités à faire part de leurs points de vue en plénière sur les deux questions suivantes: Members were invited to share their views in plenary on the following two questions:

1. En quoi votre perspective sur la réglementation des technologies numériques a-t-elle changé depuis que vous faites partie de l'Assemblée ?

- Tous les membres ont insisté sur le souhait de voir une certaine réglementation sur les plateformes en ligne et ont souligné le besoin urgent d'agir. Certains membres souhaitaient voir une réglementation moins restrictive de sorte à maintenir la liberté d'expression, et étaient en faveur d'une éducation et/ou de mesures incitatives pour transformer les utilisateurs en consommateurs de technologies numériques informés.
- Les suggestions exprimées par les membres comprenaient de hauts niveaux de transparence sur la façon dont les algorithmes font la promotion de messages et de personnes en ligne, et des moyens d'établir les références des sources d'information.
- Des préoccupations ont été soulevées sur la complexité de la tâche et les défis à persévérer dans ce que les membres perçoivent comme un environnement réfractaire à la réglementation.
- Quelques membres ont également parlé des avantages de collaborer avec d'autres juridictions comme les États-Unis et l'Union européenne, plutôt que de tenter de développer un cadre réglementaire national unique.

2. De quoi souhaitez-vous le plus discuter à Ottawa ?

- Le thème soulevé à répétition par les membres fut celui de la réglementation pour protéger les enfants des préjudices en ligne. D'autres groupes vulnérables comprennent les personnes âgées et les personnes moins habiles avec les technologies.
- Les membres souhaitaient également discuter des initiatives en matière d'éducation pour tous les groupes d'âge, et plusieurs ont reconnu l'important rôle des services numériques pour surmonter la pandémie.

SÉANCE 2: SAMEDI 4 JUIN 2022

Peter MacLeod, président de l'Assemblée, et Émilie Hervieux, coanimatrice, ont d'abord accueilli les membres et expliqué le mandat de l'Assemblée. **Laura McPhie**, membre des Premières Nations Pikwakanagan, fut invitée à prononcer la déclaration de reconnaissance du territoire et à discuter de moyens dont le savoir autochtone peut guider le travail de l'Assemblée en tenant compte des notions de décolonisation et d'obligations envers les futures générations.

La séance comprenait une présentation de **Michel Sabbagh**, directeur général, Radiodiffusion, droit d'auteur et marché créatif au ministère du Patrimoine canadien, suivie d'une période de questions et réponses. M. Sabbagh a décrit le défi de développer un solide cadre réglementaire et ce que son équipe a appris de la première proposition qui a été communiquée en 2021.

Il a également décrit ce qu'ils espèrent apprendre du travail du groupe consultatif d'experts récemment formé de même que de l'Assemblée citoyenne. Les membres se sont divisés en petits groupes plus tard au cours de la séance pour échanger leurs impressions sur l'aperçu de M. Sabbagh et débattre de l'équilibre entre la responsabilisation des utilisateurs et celle des plateformes.



QUESTIONS DE DISCUSSION POUR LES GROUPES :

3. *Qu'avez-vous retenu de la présentation de M. Sabbagh et des efforts du gouvernement pour promouvoir la sécurité en ligne ?*

- Bien que les membres aient accueilli favorablement l'accent que met le gouvernement sur la réduction des préjudices en ligne, plusieurs estiment que la réglementation se fait attendre et ont exhorté le gouvernement à intervenir rapidement pour adopter des règlements.
- La plupart des membres s'entendent sur les difficultés de trouver le bon équilibre et de développer un cadre réglementaire à la hauteur du défi de réduire la prévalence des préjudices en ligne sans devenir trop autoritaire ou freiner l'innovation et la concurrence commerciale. Certains groupes sont préoccupés qu'une approche fondée sur les risques puisse ne pas suffire pour réduire concrètement la prévalence des préjudices en ligne, tandis que d'autres ont observé que certains préjudices, comme les discours haineux, sont difficiles à définir.
- Les membres ont la conviction ferme que le cadre doit inclure des mesures pour combattre les faux comptes, assurer la responsabilisation individuelle et rendre la transparence des algorithmes obligatoire.

4. À quoi devrait ressembler un équilibre entre la responsabilisation des plateformes et celle des utilisateurs ? Quels mécanismes sont à votre avis les plus efficaces pour intégrer une telle responsabilisation ?

- Les membres s'entendaient sur le fait que la responsabilisation doit être partagée entre les utilisateurs et les plateformes, mais les conséquences pour les actes nuisibles n'étaient pas claires dans un contexte où les utilisateurs auraient l'option d'utiliser certains services dans l'anonymat. Un groupe a suggéré que les plateformes pourraient tenir les utilisateurs responsables en élargissant leurs lignes directrices communautaires si on leur fournit un cadre précis et culturellement nuancé de ce qui est et n'est pas acceptable au Canada.
- L'éducation des utilisateurs fut unanimement saluée à titre de moyen de favoriser le civisme dans les espaces en ligne. Les membres ont également insisté sur le besoin d'amplifier les voix diverses.
- Plusieurs membres ont insisté sur le fait que les plateformes doivent être transparentes concernant les robots et les faux comptes qui stimulent la participation à la désinformation et aux contenus préjudiciables, de même que les algorithmes qui alimentent ces contenus. Il fut également suggéré que de plus grandes connaissances du public sur la façon dont les plateformes suivent et retirent des acteurs mal intentionnés pourraient décourager la violation des lignes directrices par des utilisateurs.

SÉANCE 3 : SAMEDI 11 JUIN 2022

Peter MacLeod, président et animateur de l'Assemblée, a d'abord donné un compte rendu de ce qu'ont entendu les membres à la séance précédente et a répété les questions que le Patrimoine canadien souhaite que les membres envisagent.

Notamment :

- Pensez-vous qu'une approche fondée sur l'évaluation et la réduction des risques des plateformes est efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Avez-vous l'impression que cette approche offre un équilibre entre la sécurité en ligne et la protection de la liberté d'expression et le respect de la vie privée?
- Quelles entreprises à votre avis devraient se soumettre à ces obligations?
- Croyez-vous que certains contenus nuisibles doivent être soumis à des obligations plus strictes (par exemple, du matériel qui illustre l'exploitation sexuelle d'enfants ou du contenu lié aux crimes haineux, au terrorisme ou à la violence)?

Il a rappelé aux membres que la tâche de cette assemblée de synthèse est de revoir la série de recommandations et les commentaires issus de différents volets du processus de développement du cadre du gouvernement et de fournir des conseils sur la direction que le gouvernement doit prendre pour renforcer la sécurité en ligne et protéger les droits des utilisateurs. Il a ensuite souligné des idées proposées par chacune des assemblées citoyennes précédentes, les commissions 2020 et 2021 et le groupe d'experts.

Durant la période de questions et réponses, certains membres sont préoccupés par le fait qu'une approche fondée sur les risques s'appuierait trop sur les plateformes et devrait être complétée par des options de contrôle plus larges pour les utilisateurs.

Les membres se sont ensuite divisés en six groupes dirigés par un animateur pour discuter des trois questions suivantes :

5. *Que pourrait comprendre le « devoir d'agir de manière responsable » des fournisseurs de services numériques ?*

- Les membres se sont entendus sur le fait que les plateformes doivent reconnaître les risques véritables qu'elles posent et créer un environnement qui décourage toutes les formes de comportements préjudiciables (par exemple, en collectant des données de base, même de profils

anonymes, pour suivre les acteurs mal intentionnés et offrir le pouvoir aux utilisateurs de se retirer des interactions avec des profils anonymes, etc.). Les plateformes doivent mettre de meilleurs mécanismes en place pour signaler du contenu préjudiciable et tenir les personnes responsables.

- Plusieurs groupes ont insisté sur une plus grande transparence des plateformes, surtout à l'égard des données qui sont recueillies des utilisateurs et à quelles fins. Il a également été estimé que les plateformes doivent obtenir formellement le consentement (approbation de l'utilisateur) pour partager des données plutôt que d'en faire un paramètre par défaut.
- Certains groupes estiment qu'il est du devoir des plateformes d'éduquer les utilisateurs. Le besoin d'un langage accessible et clair lors de la communication des codes de conduite et des conditions d'utilisation fut fréquemment mis de l'avant.
- Certains membres ont insisté pour que les plateformes fassent davantage pour protéger les enfants, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.

6. Que pourrait comprendre le « devoir d'agir de manière responsable » des utilisateurs ?

- Il fut convenu que le premier devoir des utilisateurs est de traiter les espaces de médias sociaux comme des espaces publics et d'éviter les comportements qui ne sont pas permis dans la « vraie » vie. Les membres ont insisté sur le besoin d'être respectueux, honnête, perspicace, éduqué et tolérant.
- Certains membres ont noté que les utilisateurs doivent éduquer les autres utilisateurs, surtout les enfants et les personnes âgées, pour qu'ils soient mieux informés et puissent se protéger contre les préjudices en ligne.
- Il y a eu un débat sur l'anonymat, bien que nécessaire pour ceux qui veulent s'exprimer sans crainte de représailles, il est également un moyen pour les acteurs mal intentionnés de camoufler leur identité.

7. Dans l'ensemble, les fournisseurs de services numériques et les utilisateurs doivent-ils avoir le devoir d'agir de manière responsable en ligne ?

- Tous les groupes se sont entendus sur le fait que les deux vont ensemble, bien que certains estiment que la responsabilité des plateformes est plus grande parce qu'elles utilisent des algorithmes et des robots qui permettent à du contenu préjudiciable ou à la désinformation de se propager.

A close-up, profile view of Pablo Rodriguez, a man with grey hair and a beard, wearing a dark suit jacket over a light-colored shirt. The background is a blue wall with the words 'CITIZEN' and 'OCRA' visible in white. A white box with a yellow corner is in the top left, containing the date 'JUIN 15'.

**JUIN
15**

SÉANCE 4: MERCREDI 15 JUIN 2022

Le 15 juin, les membres de l'assemblée de synthèse se sont rendus à Ottawa pour leurs rencontres en personne.

Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine, a exprimé sa reconnaissance aux membres pour leur travail pendant le souper. Il a expliqué la manière dont ce processus s'insère dans le programme législatif plus large du gouvernement, lequel comprend de nouvelles mesures pour assurer que ce qui est diffusé en ligne comprenne du contenu canadien, et que les organisations médiatiques canadiennes retirent des avantages financiers lorsque leur contenu est partagé sur les plateformes de médias sociaux.





Il a insisté sur le fait que le Canada a beaucoup à apprendre des autres juridictions et qu'il est ravi que l'Assemblée ait l'occasion d'écouter des représentants des États-Unis et d'autres juridictions de vive voix. Il a voulu rassurer les membres de son intention, et celle de son équipe, d'écouter leurs recommandations avec attention, et a réitéré que leur apport est vital pour la population du Canada et le gouvernement.

Les membres ont ensuite écouté **Brian Bohunicky**, vice-président des politiques au Forum des politiques publiques, qui a également remercié les membres pour leur service et reconnu le défi lié à l'élaboration d'une réglementation du numérique efficace.

Toujours pendant le souper, les membres ont fait connaissance en partageant d'où ils viennent, les raisons pour lesquelles ils ont décidé de se porter volontaires et les contributions qu'ils espèrent apporter à l'Assemblée.

Après le souper, les membres ont écouté le **professeur Taylor Owen**, coprésident de la Commission de l'expression démocratique et membre du groupe d'experts du gouvernement. Le professeur Owen a discuté de sa récente expérience à titre de membre du groupe d'experts et de l'évolution des nouvelles approches envers la réglementation du numérique qui s'est poursuivie, même au cours des deux dernières années. À cette fin, il a souligné les caractéristiques principales d'une approche fondée sur les risques avant de répondre à une vaste gamme de questions des membres.



JUIN
16

ON
ON

SÉANCE 5: JEUDI 16 JUIN 2022

La première journée complète des séances de travail s'est amorcée par l'accueil de **Meredith Preston McGhie**, secrétaire générale du Centre mondial du pluralisme où l'assemblée a tenu ses délibérations. Mme McGhie a exprimé son appréciation des peuples autochtones et a reconnu que le Centre est situé sur leur territoire traditionnel et non cédé. Elle a expliqué la valeur du pluralisme dans un monde incertain et polarisé, et a souhaité bon succès aux membres dans leurs délibérations.



La **professeure Wendy Hui Kyong Chun**, titulaire de la Chaire de recherche Canada 150 à l'Université Simon Fraser en nouveaux médias et cheffe de son institut de la démocratie numérique, s'est ensuite adressée à l'Assemblée. La professeure Chun a discuté de la manière dont les sociétés libérales peuvent s'épanouir dans l'ère numérique et a examiné les valeurs qui façonnent les technologies et leur réglementation. Elle a expliqué les origines et les débuts de l'Internet et décrit comment le respect de la vie privée a toujours été en conflit avec une connectivité numérique élargie.

Ce fut ensuite au tour de **Danielle Paradis**, journaliste métisse, éducatrice et baladodiffuseuse qui travaille à Indigenous Friends Association, de s'adresser aux membres. Mme Paradis a présenté ses idées pour décoloniser les espaces numériques et incorporer les visions du monde autochtone dans la réglementation du numérique. Elle a décrit les protocoles Tipi utilisés par son organisation pour développer des outils numériques, et l'importance d'accorder la priorité à la sécurité de la communauté dans un contexte de rendement.

Après une courte pause, les membres se sont réunis de nouveau pour évaluer les valeurs qui devraient guider l'approche du gouvernement à l'égard de la réglementation du numérique. Ils ont passé en revue les valeurs énoncées par les deux assemblées précédentes en établissant celles qui sont importantes et celles qui devraient être retirées ou réinsérées, et ensuite, à ajouter, s'il y a lieu, d'autres valeurs.



La séance de l'après-midi s'est amorcée avec des présentations de deux commissaires de la Commission canadienne de l'expression démocratique. **Amira Elghawaby** de la Fondation canadienne des relations raciales a discuté de son expérience aux Commissions 2020 et 2021, et plus personnellement, à titre d'utilisatrice racialisée sur l'Internet. Elle a aussi partagé des éléments de l'approche en six points de la Commission 2020 à l'égard de la réglementation. **Nathalie Des Rosiers**, directrice du Massey College et membre de la deuxième commission a décrit le concept au cœur des recommandations de la Commission : le devoir réglementaire d'agir de manière responsable. Elle a aussi parlé de l'importance d'accroître la transparence opérationnelle et la divulgation des algorithmes. Comme plusieurs autres conférenciers, elle a reconnu les tensions à tenir compte entre une censure excessive et une liberté d'expression illimitée.

Les membres de l'Assemblée ont ensuite écouté deux membres de l'actuel groupe consultatif d'experts sur la sécurité en ligne. La **professeure Emily Laidlaw**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la cybersécurité et professeure agrégée à la Faculté de droit à l'Université de Calgary, et également coprésidente du groupe d'experts. Elle a abordé les enjeux couverts par le groupe, notamment le rôle d'un éventuel organisme de réglementation des services numériques et les types de contenus qu'il pourrait avoir pour objectif de réglementer. La professeure Laidlaw, comme les autres, a décrit l'approche fondée sur les risques qui est évaluée et privilégiée par le groupe d'experts. Elle a discuté de l'utilisation d'évaluations des risques qui pourraient examiner une gamme de préoccupations potentielles, dont la correspondance avec les codes des droits de la personne et les impacts particuliers sur les enfants ou autres personnes vulnérables ou communautés historiquement marginalisées. Elle a également souligné que le gouvernement doit agir rapidement et a pris le soin de différencier entre les préjudices les plus flagrants qui sont actuellement soumis à des lois ciblées, et ceux qui sont plus généralisés, dont l'intimidation et le harcèlement, un sujet dont le groupe d'experts a discuté longuement. Ensuite, **M. David Morin**, professeur titulaire à l'école de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, et associé au sein du groupe d'experts, s'est adressé à l'Assemblée par l'entremise de Zoom. Il a exprimé son respect pour le processus que le groupe consultatif a entrepris et les défis d'essayer de trouver des solutions claires et convenables pour les enjeux qui ont fait surface dans leurs conversations. Il a mis l'accent sur les risques des comportements extrémistes et des contenus terroristes et a exhorté l'Assemblée à évaluer des questions de sécurité nationale et de radicalisation.



Les membres de l'Assemblée ont ensuite travaillé en petits groupes pour discuter de ce qui les satisfait et ne les satisfait pas dans l'approche et les recommandations proposées par les deux commissions et le groupe d'experts. Ils ont également passé du temps à réfléchir à des éléments que ces groupes auraient pu omettre et que l'Assemblée devrait aborder.

Après une pause, les membres de l'Assemblée se sont réunis pour souper et assister à une présentation virtuelle de trois conférenciers représentant différents points de vue sur les questions politiques entourant la réglementation en ligne. Premièrement, le groupe a écouté la **D^{re} Brenda McPhail** de l'Association canadienne des libertés civiles sur l'importance de la liberté d'expression pour la promotion des droits civils et démocratiques. Ils ont ensuite écouté **Supriya Dwivedi** du Centre pour les médias, la technologie et la démocratie de l'École Max Bell à l'Université McGill. Mme Dwivedi a parlé de ses expériences personnelles avec les préjudices en ligne et soutenu les valeurs d'une approche fondée sur les risques qui donne des moyens d'agir aux utilisateurs et impose des obligations de transparence et de responsabilisation aux plateformes. Finalement, ils ont écouté **Evan Balgord** du Réseau canadien anti-haine sur les importants préjudices commis par l'entremise de mécanismes en ligne, surtout le ciblage des populations plus vulnérables et historiquement marginalisées, et l'effet paralysant que les discours haineux en ligne ont sur la libre expression. Il a également parlé des défis d'utiliser les structures politiques et réglementaires actuelles pour essayer de gérer ces préjudices. M. Balgord a partagé la proposition de son organisation en faveur d'un bureau de l'ombudsman qui pourrait recevoir les plaintes des victimes, enquêter sur les pratiques des entreprises de médias sociaux et formuler des recommandations.

JUN
17CITIZENS' ASSEMBLY
DEMOCRATIC EXPRESSION

SÉANCE 6: VENDREDI 17 JUIN 2022

La séance du vendredi a commencé par des réflexions des membres sur le travail de la journée précédente, et **chacun des membres a partagé trois mots** qui résument leurs priorités pour le travail de l'Assemblée. Dans la grande variété de mots qui ont été exprimés, ceux parmi les plus courants furent « responsabilisation », « transparence » et « éducation ».



Ayant maintenant leurs priorités en tête, les membres se sont divisés en petits groupes pour passer en revue les recommandations des deux assemblées précédentes et des commissions. Ils ont dressé une liste des recommandations qu'ils jugent satisfaisantes et une autre de celles qu'ils jugent moins satisfaisantes, ainsi que des éléments qui à leur avis, n'ont pas été soulevés le jour précédent.

Après une pause, les trois conférenciers réunis par l'entremise de Zoom ont présenté les points de vue des trois juridictions différentes. **Dylan Sparks** de Reset, Royaume-Uni, a discuté du projet de loi sur la sécurité en ligne au Royaume-Uni et de ses défis et victoires. Il a expliqué que le Royaume-Uni a adopté une approche ouverte envers la réglementation qui procure un haut niveau de discrétion à l'organisme de réglementation britannique des communications pour examiner différentes facettes des activités d'une entreprise et nommer dix-huit préjudices en particulier pour lesquels les entreprises doivent intervenir pour les réduire.



Mme **Heidi Tworek**, professeure agrégée d'histoire internationale et politiques publiques à l'Université de la Colombie-Britannique, et membre du groupe consultatif d'experts, qui a étudié de près l'approche allemande à l'égard de la modération de contenus a parlé du recul que l'Allemagne a connu avec sa Loi sur les réseaux (Network Enforcement Act) et son approche stricte de retrait. Elle a décrit les origines de l'approche allemande ancrée dans l'expérience de la Seconde Guerre mondiale et des interdictions de longue date contre les discours haineux. Ces sensibilités ont amené le gouvernement allemand à adopter une politique de retrait dans les 24 heures, ce qui, selon les critiques, a mené les entreprises de technologie à prendre des mesures trop censurées pour éviter les lourdes amendes. La loi fut remise en question récemment par un tribunal allemand qui a déclaré l'approche inconstitutionnelle. Mme Tworek a expliqué que cette approche a rendu ce modèle très difficile à calibrer et à adopter.

Finalement, **Prabhat Agarwal**, chef de l'unité des services numériques et des plateformes à DG CONNECT de la Commission européenne a donné des détails sur la Loi sur les services numériques et les données particulières de l'approche réglementaire de l'Union européenne. Il a décrit les efforts pluriannuels au sein de la Commission européenne pour définir les objectifs de la Loi sur les services numériques et mettre en place des lois très détaillées qui obligent les fournisseurs de services numériques à adopter une série de mesures visant à renforcer la protection de la vie privée et le contrôle des utilisateurs, tout en augmentant les divulgations obligatoires que les entreprises de technologie devront faire pour renforcer la surveillance publique. M. Agarwal a mis l'accent sur l'importance de clarté dans la réglementation en précisant la nature exacte des recommandations en matière de divulgation et de réglementation communiquées aux plateformes.

Après le dîner, les membres de l'Assemblée se sont de nouveau divisés en petits groupes, cette fois-ci en choisissant eux-mêmes leur groupe en fonction des thèmes qui ont été soulevés pendant la matinée : éducation, décolonisation, types de contenus, recours et responsabilisation, contrôle de l'utilisateur, autonomisation et anonymat, évaluation des risques et production de rapports avec transparence, amendes et obligations, et le rôle de l'organisme de réglementation. Une grande partie de la journée de travail fut axée sur le raffinement des recommandations actuelles afin d'assurer une meilleure correspondance avec la façon de penser de cette Assemblée et la formulation de nouvelles recommandations pour combler des lacunes particulières.

Cette soirée-là, les membres ont eu une soirée de congé bien méritée.

SÉANCE 7: SAMEDI 18 JUIN 2022

La journée a commencé par les présentations de représentants de Meta (société mère de Facebook) et de Google. **Rachel Curran**, directrice des politiques publiques, Canada chez Meta, a parlé des moyens avec lesquels Meta travaille pour réglementer sa plateforme avec proactivité et réactivité. **Colin McKay**, chef des Politiques publiques et relations gouvernementales chez Google, a expliqué des moyens selon lesquels les données des utilisateurs sont des éléments essentiels du modèle d'affaires de l'entreprise, mais que le respect de la vie privée et les mesures de protection sont une très grande préoccupation.

Les deux représentants ont donné des détails sur les lignes directrices communautaires actuelles ou codes de conduite de leur entreprise respective pour tenter de clarifier le travail qu'ils font au-delà de ce qui est requis par la loi. De plus, les deux représentants ont dit clairement que leurs entreprises ont hâte que le gouvernement intervienne pour réglementer l'environnement en ligne et fournir plus de clarté relativement aux attentes du public.


Le reste de la journée fut entièrement consacré au raffinement des recommandations, à parvenir à un consensus et à assurer que tous les membres de l'Assemblée ont eu l'occasion de faire part de leurs commentaires sur les recommandations à mesure de leur évolution. De plus, les membres sont retournés au travail pour définir les valeurs qui pourraient aider à orienter leur approche dans son ensemble.

En soirée, les membres furent ravis de rencontrer la coprésidente de la Commission de l'expression démocratique et ancienne juge à la Cour suprême du Canada, **l'honorable Beverley McLachlin**. Mme McLachlin a réaffirmé la nécessité de prendre de sérieuses mesures pour imposer une réglementation appropriée des technologies numériques. Elle a guidé les membres à prendre conscience du contexte historique de l'introduction d'une réglementation dans des domaines qui n'étaient pas réglementés auparavant, comme la ceinture de sécurité et le tabagisme dans les espaces intérieurs, et a rappelé aux membres que les attitudes sociétales peuvent évoluer relativement rapidement pour s'adapter aux besoins du moment.

SÉANCE 8 : DIMANCHE 19 JUIN 2022

L'Assemblée s'est réunie pour la dernière journée dans la majestueuse salle O'Born au Centre national des Arts situé à l'opposé du Parlement et du Monument commémoratif de guerre du Canada. Les membres y ont passé leurs deux dernières heures à préparer un texte de présentation qui pourrait aider le lecteur à comprendre leurs motivations et objectifs.

À 11 h, l'Assemblée a accueilli plusieurs invités du ministère du Patrimoine canadien de même que d'autres ministères. Installés sur un podium, les membres ont lu à tour de rôle une section de leur rapport avant de recevoir les remerciements d'un représentant du ministère et d'accepter un certificat pour leur mission de service public.



En qualité de membres de la dernière Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique, nous nous inquiétons du fait que l'Internet nous réunit virtuellement, mais nous éloigne de la vie réelle et les uns des autres.

LE RAPPORT DE :

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE CANADIENNE SUR L'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE



Pourquoi c'est important

En qualité de membres de la dernière Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique, nous nous inquiétons du fait que l'Internet nous réunit virtuellement, mais nous éloigne de la vie réelle et les uns des autres. Nous sommes plus « connectés » aux personnes dans le monde entier, mais souvent plus isolés des personnes qui nous entourent.

Il a rassemblé les gens ayant des opinions similaires, mais a divisé davantage les gens dont les opinions diffèrent.

L'Internet a amplifié ce qui est bon dans le monde, mais aussi la haine, malheureusement.

Les préjudices en ligne peuvent, et le font, entraîner des préjudices mentaux, physiques et sociétaux dans la vie réelle.

Les impacts de l'environnement numérique actuel sont plus grands pour les communautés vulnérables et marginalisées. Le manque de littératie numérique rend les enfants et les personnes âgées particulièrement susceptibles à subir des préjudices.

Il y a des fissures dans la société et certaines personnes utilisent l'Internet pour les élargir. Des travaux de « colmatage » s'imposent pour réparer ces fissures.

Nous sommes des années derrière d'autres juridictions comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Union européenne à l'égard de l'élaboration de politiques dans ce domaine. Il est important pour nous de commencer dès maintenant à nous diriger vers un avenir meilleur.

Nous voulons voir de vrais changements et nous devons agir ensemble, en tant que société.

Nous devons avancer, ne serait-ce qu'en faisant de petits pas.

L'Internet et les technologies numériques évoluent rapidement. Nous devons suivre le rythme et nous adapter en mettant en place une réglementation qui protège et donne des moyens d'agir aux Canadiennes et aux Canadiens.

Nous voulons une société moins polarisée au sein de laquelle intervient un dialogue sain entre des personnes ayant des points de vue différents.

Nous croyons que notre démocratie est menacée et nous savons qu'un écosystème numérique dynamique et prospère pourrait être un volet essentiel d'une société saine et plus respectueuse.

Pourquoi nous nous sommes portés volontaires

Nous nous sommes portés volontaires pour faire ce que nous estimons être notre devoir civique et assurer que les voix de toutes les personnes qui résident au Canada, peu importe le genre, la croyance et la géographie, sont représentées. Nous voulions en savoir plus sur le monde numérique et les mécanismes public et privé en place pour nous attaquer à la désinformation et aux contenus préjudiciables.

Nous nous sommes portés volontaires pour participer à la création d'un monde numérique plus sécuritaire pour les générations actuelles et futures. Nous voulions voir l'évolution du travail accompli par les Assemblées citoyennes sur l'expression démocratique et aussi, leur impact sur les politiques.

Enfin, nous sommes impatients de voir la manière dont le gouvernement du Canada s'y prendra pour mettre en place nos recommandations.

Ce que nous avons appris

Nous en sommes venus à la constatation que la liberté d'expression n'est pas absolue et qu'elle doit être tempérée de manière responsable, surtout avec des plateformes en ligne dont la conception, particulièrement en matière d'amplification, entraîne un risque plus élevé de préjudices.

Nous comprenons les dangers de la liberté d'expression absolue et les mauvais usages qu'elle peut entraîner, mais nous reconnaissons aussi que la liberté d'expression nous permet de reformuler, de critiquer et de revitaliser nos systèmes de croyances en tenant des discours honnêtes lorsque ces systèmes sont devenus désuets.

La démocratie et la liberté d'expression sont symbiotiques. L'une n'existe pas sans l'autre. La diversité des opinions et la capacité d'entendre diverses voix, sur une base équitable, revigorent la participation et stimule le changement dans les systèmes démocratiques.

Nous avons appris qu'il y a un niveau réconfortant de coopération entre des pays démocratiques. Nous ne sommes pas seuls. Nous apprenons les uns des autres. Le moment est propice et l'intérêt est grand pour changer nos expériences en ligne pour le mieux.

Nous avons appris les différences entre les processus de retrait et d'évaluation des risques; le dernier offrant une approche proactive et une avenue prometteuse vers l'avant.

Nous voyons les préjudices commis par les modèles d'affaires et les systèmes d'algorithmes d'amplification de contenus actuels qui motivent les utilisateurs à rester en ligne plus longtemps. L'unique objectif de ce modèle de profits des ventes de publicités vient avec des coûts dommageables, et un profond désintérêt envers le bien-être de notre société.

Nous avons remarqué les préjudices commis par les systèmes actuels d'amplification dont le seul but est souvent le profit, sans égard aux effets sur la société. Les problèmes et les préjudices créés par ces conceptions délibérées des systèmes actuels sont les raisons de notre présence ici. Ces systèmes sont hautement imparfaits et nous savons qu'en y travaillant, nous pouvons façonner ces systèmes de sorte à produire des résultats différents, et améliorés.

Les utilisateurs doivent disposer de moyens d'agir par l'entremise de la propriété et de la portabilité des données et de pratiques inclusives et éthiques. Collectivement, les utilisateurs peuvent influencer la réglementation des plateformes positivement. Les droits de propriété changeront la donne.

La décolonisation des plateformes est également prioritaire. Les plateformes doivent se battre contre une approche coloniale pour les communautés autochtones et les autres voix qui sont sous-représentées pour qu'elles soient efficacement et convenablement entendues. De plus, l'accès de base à l'Internet à l'échelle du Canada est primordial pour la littératie numérique et la connectivité des communautés sous-représentées.

La voie de l'avenir comprend la création d'un cadre réglementaire qui continue de s'améliorer avec le temps comme ce fut le cas au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Allemagne. Il s'agit d'une révolution numérique, et il nous faudra du temps pour adapter nos systèmes pour en retirer le maximum de bénéfices.

Nul besoin d'être fatalistes. Il y a des raisons d'être optimistes. Ne présumons pas que les expériences en ligne dont nous sommes témoins sont ce qu'elles devraient être.

Valeurs

1. Accès

Un plus grand accès permettrait d'assurer la représentation d'une diversité de voix et de points de vue. Les Canadiennes et les Canadiens méritent l'égalité d'accès à des services Internet abordables, fiables, de bonne qualité et à haute vitesse peu importe les circonstances économiques, les emplacements géographiques et les capacités physiques. L'exclusion numérique sous forme d'une large bande insuffisante ou inaccessible est une grave entrave à la démocratie.

2. Transparence

La transparence assure une mise à disposition ouverte de l'information sur le fondement ou l'intention des politiques et des mécanismes utilisés par les plateformes. Cette information doit être présentée de manière conviviale et concise qui favorise la confiance sociétale et dote les utilisateurs, les chercheurs et les décideurs de moyens de faire des choix éclairés.

3. Responsabilisation

Les personnes et les plateformes doivent être tenues responsables de la réduction des risques découlant de la propagation de discours préjudiciables, de la désinformation, de la mésinformation, et de la sécurité des données et de la protection de la vie privée des utilisateurs.

Les conséquences devraient être proportionnellement basées sur une échelle d'infractions et types d'auteur. Les conséquences doivent refléter les amendes imposées pour des infractions dans d'autres médias (par exemple, imprimés ou de diffusion).

4. Voix diverses

Les technologies numériques doivent aider à amplifier et non pas supprimer les voix diverses. L'Internet peut être la base d'une communauté mondiale qui accepte et célèbre les différences, reconnaissant son impact social et son impact sur les personnes et groupes vulnérables. Cette communauté sera plus forte lorsque toutes les voix se sentiront accueillies et agiront de manière responsable les unes envers les autres.

5. Expression

Il nous faut un Internet plus démocratique, qui reconnaît que la libre expression comprend le droit de ne pas être d'accord dans les limites des lois, comme permis par la Charte canadienne, tout en permettant en même temps aux utilisateurs de s'exprimer et d'avoir des moyens d'agir, sans aller à l'encontre des droits des autres.

6. Sûreté et sécurité

L'Internet et les plateformes numériques doivent être des environnements sûrs et sécuritaires qui permettent aux Canadiennes et aux Canadiens d'agir de manière responsable, de s'exprimer librement et de partager des informations et des idées tout en étant le moins possible exposés à des discours et à des actes préjudiciables. Ceci est particulièrement important pour les groupes et les personnes qui courent un plus grand risque d'être ciblés à des fins néfastes.

La confiance entre les plateformes, les fournisseurs de services et les utilisateurs se construit par l'entremise d'un cadre éthique clair à l'égard du contenu qui est partagé, assurant la sécurité numérique et le respect de la vie privée des utilisateurs, et protégeant les données et les renseignements personnels des utilisateurs.

7. Dynamique

Les politiques et les stratégies doivent changer pour répondre aux besoins actuels et futurs. Ces politiques et stratégies doivent être flexibles et soumises à une évaluation et à un examen de routine à mesure que les technologies évoluent.

RECOMMANDATIONS

→ A. Rôle de l'organisme de réglementation

L'autoréglementation ne fonctionne pas, et les fournisseurs de services numériques admettent eux-mêmes que la réglementation du gouvernement se fait attendre. De même, les tribunaux sont souvent trop lents ou incapables de traiter la malfeasance et la série de préjudices qui surviennent en ligne. C'est pour cela qu'un organisme de réglementation des services numériques indépendant du gouvernement et disposant du financement et des ressources nécessaires, doit être établi pour mettre en place des normes d'exploitation sécuritaire des services numériques, et assurer la conformité.

Nous sommes également d'avis qu'un bureau de l'ombudsman doit être créé à titre d'entité séparée et impartiale avec le mandat de recevoir les plaintes des utilisateurs et d'amplifier la voix et les préoccupations des Canadiennes et des Canadiens. Ce bureau doit également avoir la responsabilité de mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès du public qui répondent aux tendances et aux dangers auxquels le public est exposé.

Recommandations :

1. **Le gouvernement du Canada** doit établir un nouvel organisme de réglementation des services numériques indépendant et impartial qui peut mettre en place des règlements et des normes qui assurent un marché concurrentiel pour les services numériques qui sont propices au bien-être social, culturel et économique d'une société démocratique.
 - a. Comme c'est le cas des autres organismes publics, l'organisme de réglementation des services numériques doit relever du Parlement. Il doit être isolé des pressions politiques et du marché par de solides mécanismes de gouvernance qui assurent son indépendance et sa capacité à travailler dans l'intérêt du public sans interférence. À titre d'organisme principal de réglementation du numérique, l'organisme de réglementation des services numériques doit collaborer avec les organismes pertinents, dont le Bureau de la concurrence et le Bureau du commissaire à la protection de la vie privée, pour faire avancer ses objectifs.
 - b. L'organisme de réglementation doit consulter régulièrement les parties prenantes dont les membres du public, les chercheurs et des représentants juridiques et de l'industrie. L'organisme de réglementation doit aussi travailler en étroite collaboration avec les organismes d'application de la loi pour s'attaquer aux activités criminelles en ligne, y compris, mais sans s'y limiter au terrorisme, la traite de personnes et l'exploitation sexuelle.

- c. L'organisme de réglementation des services numériques doit remettre des rapports au Parlement deux fois par année, ou au besoin, sur l'état des services numériques et les risques qu'ils posent aux Canadiennes et aux Canadiens. Ces documents doivent être rédigés à l'intention du public et largement diffusés de sorte à attirer l'attention et à favoriser les débats dans le public.
- d. L'organisme de réglementation des services numériques doit posséder l'autorité d'amorcer des enquêtes basées sur des preuves raisonnables d'une violation des normes de même que de mener des audits de conformité.
- e. L'organisme de réglementation des services numériques doit avoir l'autonomie d'examiner, à sa discrétion, les algorithmes utilisés par les fournisseurs de services numériques. De même, il doit être investi du pouvoir de:
 - Élaborer des politiques additionnelles pour promouvoir la transparence des algorithmes qui permettent aux utilisateurs de comprendre pourquoi ils reçoivent du contenu particulier.
 - Développer et promouvoir la conformité aux principes de développement d'algorithmes et d'applications responsables et éthiques.
 - Développer des lignes directrices fondées sur la loi et la jurisprudence canadiennes qui définissent le discours préjudiciable et haineux.
- f. L'organisme de réglementation des services numériques doit assurer que les fournisseurs de services numériques se conforment aux lois et règlements au Canada, de même qu'à leurs propres codes de conduite, et qu'ils sont tenus responsables de la diffusion de discours préjudiciables et haineux, et de leurs propres défaillances des systèmes à faire preuve de diligence raisonnable pour modérer les contenus et restreindre les utilisateurs abusifs.
- g. L'organisme de réglementation des services numériques doit disposer des moyens d'imposer des amendes pour les violations de normes et d'ordonnances, et exiger des audits de conformité qui démontrent l'adhésion aux lois et règlements canadiens.
- h. L'organisme de réglementation des services numériques doit développer des règlements spéciaux pour restreindre considérablement la collecte, le stockage et la vente de données liées aux utilisateurs en ligne qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité.
- i. L'organisme de réglementation des services numériques doit avoir le pouvoir de saisir et de retenir des données pour mener ses enquêtes.
- j. L'organisme de réglementation des services numériques doit assurer que les dénonciateurs sont solidement protégés et fournir un endroit où les employés des fournisseurs de services numériques, les représentants des gouvernements et autres parties peuvent signaler des préoccupations relatives aux processus et procédés d'exploitation.

2. Le bureau de l'ombudsman aura une série de responsabilités différentes:
 - a. Recevoir les plaintes et acheminer les préoccupations à l'organisme de réglementation des services numériques aux fins d'audit et d'examen.
 - b. Compiler et publier un rapport annuel qui détaille le nombre, la nature et les résultats des plaintes, de même que des rapports spéciaux si et lorsqu'il y a un intérêt public évident ou une urgence.
 - c. Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public.
 - d. Utiliser les fonds fournis par les fournisseurs de services numériques pour fournir des informations et des ressources aux personnes qui demandent réparation pour les préjudices subis en ligne.
3. Nous exhortons le gouvernement fédéral à nommer un envoyé spécial qui sera un agent de liaison à l'échelle internationale pour les préjudices et la désinformation en ligne. Militant en faveur des Canadiennes et des Canadiens, cet envoyé favorisera un dialogue avec les plateformes de médias sociaux, les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux dans l'effort d'identifier les menaces de même que les possibilités de coopérer à des solutions aux défis à l'échelle mondiale.
4. Nous demandons au gouvernement fédéral de jouer un rôle de premier plan dans la création d'un forum international, dont l'envoyé fera partie, pour obtenir une plus grande coopération internationale et des ententes visant à réduire la prévalence des préjudices en ligne.

→ B. Évaluation des risques et production de rapports avec transparence

Un important objectif de l'Assemblée est de réduire la prévalence des préjudices en ligne. La modération de contenus est un objectif valable, mais elle a des limites. Définir des seuils aux fins de modération des contenus peut s'avérer difficile, et modérer les contenus efficacement peut aussi s'avérer difficile compte tenu de l'étendue des activités de plusieurs plateformes.

En conséquence, l'Assemblée s'entend sur le fait qu'un accent beaucoup plus marqué doit être placé sur la responsabilité des fournisseurs de services numériques à effectuer des évaluations des risques.

De même, les fournisseurs de services numériques doivent aussi s'affairer à obtenir la confiance des Canadiennes et des Canadiens par l'entremise de transparence dans leurs rapports. Ces rapports doivent être préparés par les fournisseurs de services numériques selon un horaire établi. Les fournisseurs de services numériques doivent également répondre aux demandes d'informations supplémentaires de l'organisme de réglementation.

Recommandations:

5. L'**organisme de réglementation** doit exiger des plateformes de mener des évaluations des risques sur une base régulière, établies en fonction de leurs services et de leur profil de risques. Les évaluations des risques doivent tenir compte, par exemple, de la probabilité de discours haineux ou d'incitation à la violence, de même que de l'impact probable pour les groupes marginalisés, la correspondance avec les normes des droits de la personne et la probabilité de préjudices pour des personnes et des groupes en particulier.
6. Lors des évaluations des risques, les fournisseurs de services numériques doivent indiquer chacun des préjudices pour lesquels ils sont intervenus et les facteurs pris en compte dans leur intervention. Ils doivent aussi indiquer toutes les stratégies mises en place pour réduire chacun des préjudices. Si pertinent, ils doivent justifier leurs décisions de ne pas intervenir pour tout autre préjudice identifié et expliquer ce qui a motivé cette décision.
7. Les fournisseurs de services numériques seront tenus de divulguer, par l'entremise de l'organisme de réglementation, leurs pratiques en matière de collecte, de stockage et d'utilisation des données des utilisateurs avec la conception et les rouages internes de leurs algorithmes. Ceci permettra un accès à plusieurs niveaux à l'organisme de réglementation, aux chercheurs et à d'autres entités pour examiner les impacts psychologiques, sociaux et autres incidences pertinentes des pratiques des fournisseurs.
8. Reconnaissant que les fournisseurs de services numériques varient grandement, l'exigence de mener des évaluations des risques et de produire des rapports avec transparence doit tenir compte de leurs services, étendue, ressources et profil de risques. Ceci comprend des exigences de rapports proportionnels équitablement adaptés aux différences dans les fournisseurs.
9. Les fournisseurs de services numériques de plus petite taille doivent être incités à accroître les évaluations des risques et la production de rapports avec transparence au moyen de mécanismes, dont l'inscription à un programme de reconnaissance officielle.

→ C. Types de contenus

Nous croyons que la liberté d'expression est une pierre angulaire de notre démocratie qui favorise l'expression d'une vaste variété d'opinions sans craintes de représailles, et l'évolution des pensées et des croyances. Nous craignons que réglementer l'expression et les discours contraigne involontairement au silence les personnes qui ont le plus besoin de s'exprimer.

Nous sommes d'accord avec le **groupe consultatif d'experts** sur le fait que deux types de contenu sont préoccupants. Le groupe A est du contenu déjà considéré illégal dans le Code criminel canadien : les discours haineux, l'exploitation sexuelle des enfants, le partage non consentuel d'images intimes, le terrorisme et l'incitation à la violence (non imminente). Le groupe B est du contenu qui est légal, mais « affreux », comme la cyberintimidation, la mésinformation et la désinformation. Nous croyons que le contenu du groupe A doit être activement surveillé et que des mécanismes de retrait rapide doivent être mis en place pour le contenu lié à l'exploitation sexuelle d'enfants et au partage non consentuel d'images intimes. Toutefois, nous devons envisager des mesures de prévention en amont autant que possible pour nous attaquer aux enjeux des discours haineux, d'incitation à la violence qui n'est pas imminente et au contenu de terrorisme possible, de même qu'au contenu du groupe B.

Reconnaissant les avantages offerts par l'anonymat et ses préjudices possibles, un système permettant aux utilisateurs de vérifier leur identité doit être envisagé. L'inscription à un tel système de vérification de l'identité doit être volontaire et tenir compte des considérations d'équité comme la difficulté d'obtenir une identification officielle pour les Canadiennes et les Canadiens marginalisés.

Recommandations :

Nous exhortons le **gouvernement** :

10. À développer un système de retrait à plusieurs niveaux avec un accent sur le retrait de matériel sur la violence sexuelle à l'égard des enfants et sur les images intimes partagées sans consentement. Ce contenu est plus facilement accessible et devrait être retiré dans les 24 heures du signalement.

Un deuxième niveau mettrait l'accent sur d'autres contenus préjudiciables, déjà considérés illégaux par les lois canadiennes : discours haineux, incitation à la violence et terrorisme. Le contenu à retirer serait classé par ordre de priorité en fonction de son préjudice potentiel, de sa portée et de l'engagement qu'il suscite, les mêmes priorités étant étudiées pour les messages retransmis.

11. À créer un système national de vérification volontaire qui vérifie les identités des utilisateurs. Les utilisateurs, les fournisseurs et les plateformes de services numériques pourraient choisir de participer à ce système.

Ceci serait un moyen, pour les organismes gouvernementaux, les établissements d'enseignement et les entreprises, de valider les renseignements des utilisateurs. Les fournisseurs de services numériques pourraient choisir le niveau de vérification à exiger des utilisateurs qui ont recours à leurs services. Les utilisateurs pourraient choisir leur niveau de protection de la vie privée à l'égard de leur propre vérification et choisir les autres utilisateurs avec lesquels ils souhaitent interagir (par exemple, les utilisateurs pourraient choisir d'interagir seulement avec les utilisateurs dont l'identité a été vérifiée).

12. À promouvoir la recherche interdisciplinaire qui examine la propagation de l'information, la désinformation et la désinformation en ligne : comprendre comment elle se manifeste, qui en est le plus ciblé et touché, les préjudices possibles et la façon de les éviter.
13. À s'inspirer du Code criminel et de la Charte canadienne des droits et libertés pour créer un guide qui explique et clarifie les infractions numériques en ce qui concerne les discours et les technologies numériques. Ce guide doit être rédigé en un langage clair et concis, offert en plusieurs langues, largement diffusé et accessible à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens.
14. À créer un fonds de sensibilisation du public financé par l'industrie. Le montant que les fournisseurs de services numériques seront tenus de verser doit être établi en fonction de leur taille et de leur base d'utilisateurs. Le fonds paiera les campagnes médiatiques et les programmes d'éducation qui sensibilisent à la littératie numérique et médiatique.

→ **D. Contrôle, autonomisation et anonymat des utilisateurs**

Les plateformes en ligne ont intensifié la polarisation et fragmenté les relations humaines. Plutôt que d'attendre que les organismes de réglementation protègent les Canadiennes et les Canadiens contre les préjudices en ligne, ou s'attendre des plateformes d'intervenir dans notre intérêt véritable, les utilisateurs doivent avoir plus de contrôle sur leurs expériences en ligne de sorte qu'ils puissent intervenir lorsqu'ils font face à du contenu problématique. Notre vision de l'autonomisation des utilisateurs comprend la propriété des données, une identification plus facile des robots et la capacité de contrôler le contenu auquel ils sont exposés. Nous reconnaissons que des préjudices continueront de découler de l'utilisation de comptes anonymes en ligne, mais nous ne recommandons pas de réglementer la manière dont les plateformes gèrent l'anonymat.

Recommandations:

15. Les citoyens sont les propriétaires légitimes de leurs données. Nous recommandons que l'organisme de réglementation exige un rapport annuel des fournisseurs de services numériques sur la collecte de données personnelles.
16. Nous demandons aux plateformes d'assurer la sécurité de toutes les données personnelles recueillies. Seules les données nécessaires à la fonction de base du fournisseur doivent être collectées.

17. Nous croyons que les utilisateurs doivent avoir le choix d'accepter la collection complète de leurs données personnelles et que la renonciation soit l'option par défaut. Nous recommandons que l'organisme de réglementation exige des utilisateurs de consentir explicitement à la collecte et à l'utilisation des données, et que les utilisateurs ne doivent pas être pénalisés par les fournisseurs de services numériques s'ils ne donnent pas leur consentement.
18. Les données des personnes mineures doivent être soumises à des lois de protection des données plus strictes qui interdisent aussi la vente et le partage de ces données.
19. Nous demandons que les conditions des services des plateformes soient rédigées dans un langage clair et précis.
20. Nous demandons aux plateformes de fournir des outils facilement accessibles aux utilisateurs pour signaler du contenu qui ne répond pas aux normes communautaires et aux conditions d'utilisation. L'organisme de réglementation des services numériques doit également fournir aux utilisateurs des outils facilement accessibles pour signaler du contenu qui occasionne de la violence ou des préjudices.
21. Nous demandons aux plateformes d'obtenir le consentement éclairé avant d'afficher du contenu ciblé en fonction des données qu'elles ont obtenues des utilisateurs. Les plateformes doivent faire preuve de transparence sur le contenu affiché, y compris une indication de qui a payé pour le contenu et pourquoi l'utilisateur le voit.
22. Nous demandons aux plateformes d'assurer l'interopérabilité entre les plateformes et de faciliter la portabilité des données des utilisateurs.
23. Les utilisateurs doivent avoir le plein contrôle du contenu auquel ils sont exposés, y compris le choix de voir plus de contenu canadien.
24. Les personnes de moins de 16 ans ne doivent pas être visées par des publicités ciblées ou des contenus ciblés en tout temps.
25. Nous recommandons à l'organisme de réglementation des services numériques d'exiger des plateformes numériques d'identifier les robots et d'éliminer ceux qui amplifient la désinformation ou les messages diffamatoires.
26. Les robots n'ont pas le droit à la liberté d'expression. Les comptes robots doivent être étiquetés. Les utilisateurs doivent être avisés lorsqu'ils interagissent avec un compte automatisé ou un robot.
27. Il doit être interdit aux robots sur les plateformes sociales de modifier le contenu, y compris de partager un gazouillis, « d'aimer », de commenter ou de partager dans le but d'amplifier ou de taire du contenu.

→ E. Recours et responsabilisation

Les utilisateurs et les plateformes doivent être tenus responsables et assumer la responsabilité des préjudices qu'ils causent. Le recours et la responsabilisation doivent être intégrés à la manière dont notre écosystème numérique évoluera. Les plateformes connaissent leurs responsabilités envers leurs parties prenantes. Nous croyons qu'il faut aussi leur rappeler leurs responsabilités envers leurs utilisateurs.

La responsabilité et l'obligation de rendre des comptes, ensemble et séparément, renforcent la confiance des utilisateurs dans le système. La plupart des autres éléments de la vie en société ont des mécanismes de recours, ils doivent être inclus dans nos vies en ligne également.

Recommandations:

28. Les entreprises de plateformes doivent assumer la responsabilité du contenu préjudiciable qui est affiché dans leurs domaines et reconnaître que leur responsabilité va au-delà d'un simple devoir envers leurs parties prenantes ou même de conformité à des normes minimales de lois. Dans le cadre de leur rôle dans un plus grand intérêt du public, ils ont le devoir d'agir de manière responsable. Les utilisateurs, aussi, ont un devoir d'agir de manière responsable et doivent être tenus responsables s'ils causent des préjudices ou menacent de causer des préjudices.
29. Dans le contexte de la nature toujours en évolution des technologies numériques, les plateformes et le gouvernement doivent continuellement revoir et mettre à jour les politiques et les lois et créer de solides mécanismes, y compris des comités de citoyens, pour échanger avec les Canadiennes et les Canadiens et assurer que les politiques futures sont élaborées en tenant compte de la rétroaction du public.
30. Nous insistons sur la création d'un inventaire de ressources, d'outils et de procédés visant à aider les personnes à comprendre et à se remettre des impacts des préjudices en ligne. Nous croyons que les plateformes ont un devoir de contribuer au financement de certaines de ces ressources, lesquelles pourraient être administrées et gérées par le bureau de l'ombudsman conformément à la recommandation A.2.c.
31. Nous recommandons un système de recours dans un continuum accessible aux personnes ou aux communautés qui estiment que leur expression a été indûment restreinte et à celles qui estiment avoir subi des préjudices.

Un tel système pourrait adopter l'approche suivante :

- Lorsqu'un message est signalé par la plateforme ou l'utilisateur, la plateforme doit immédiatement évaluer si la suspension du message est justifiée.
- Si la suspension est réputée justifiée, le contenu du message sera temporairement opaque et ne pourra être partagé.
- En cas de litige, les parties au litige ont accès à l'intervention et à l'attention d'un arbitre tiers, un bureau indépendant des plateformes, mais financé par celles-ci.
- Si le litige n'est pas résolu, le litige est promptement acheminé à un processus de médiation financé par la plateforme.
- Si le litige n'est toujours pas résolu, alors le litige est promptement acheminé à un système de tribunal en ligne établi sous la tutelle de l'organisme de réglementation des services numériques.

→ F. Amendes et obligations

Nous croyons que tout système de réglementation du numérique doit comprendre des amendes et des obligations pour les fournisseurs de services numériques et les utilisateurs qui enfreignent la loi, échouent à se conformer à l'organisme de réglementation des services numériques, transgressent leurs devoirs d'agir de manière responsable ou agissent de manières contraires aux codes de conduite et pratiques.

Recommandations:

32. Doter l'organisme de réglementation du pouvoir d'évaluer la conformité et d'imposer des amendes et des pénalités, et de référer, lorsque justifié, des questions particulières à des organismes d'application de la loi.
33. Suivant l'exemple des institutions financières réglementées, nous croyons que le gouvernement doit envisager sérieusement de tenir responsables les administrateurs des fournisseurs de services numériques de leurs manquements à agir de manière responsable.
34. Finalement, et en dernier recours, l'organisme de réglementation des services numériques doit disposer des moyens de retirer la capacité d'un fournisseur de services numériques d'exploiter ses activités au Canada pour protéger les Canadiennes et les Canadiens en cas d'activités criminelles étendues et lorsqu'il est évident de le faire dans l'intérêt du public.

35. L'organisme de réglementation des services numériques doit également assurer que les codes de conduite des utilisateurs définissent des amendes pour non-conformité, lesquelles peuvent comprendre la suspension du compte, la révocation permanente des services et l'acheminement à un organisme d'application de la loi.
36. Toutes les amendes et les pénalités imposées par l'organisme de réglementation des services numériques doivent être communiquées au moyen d'un avis public afin de promouvoir la conformité future et assurer que le public est bien informé des échecs en matière de conformité.

→ G. Éducation

Le gouvernement fédéral a la responsabilité de fournir une littératie numérique à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens. La littératie numérique permet aux Canadiennes et aux Canadiens d'être au courant des impacts négatifs possibles de leurs activités en ligne et de prendre des décisions éclairées à cet égard. Ces impacts négatifs possibles pourraient comprendre :

- La vulnérabilité des renseignements personnels en ligne ;
- Les impacts de comportements en ligne sur les autres et eux-mêmes ;
- La possibilité de victimisation.

Recommandations :

37. Créer et approvisionner un organisme national indépendant pour développer et diriger des initiatives visant à soutenir les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils soient au courant, et informés, des activités en ligne. Ces initiatives doivent être élaborées en collaboration avec les dirigeants communautaires, les groupes culturels, les systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux, et la santé publique afin de refléter la diversité des besoins. Ces initiatives doivent joindre toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, peu importe la race, l'âge, la langue, l'emplacement, les capacités, la culture, l'état socio-économique, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. Conformément à la recommandation A.2.c, cet organisme pourrait être dirigé par l'entremise du bureau de l'ombudsman.
38. Développer une campagne d'éducation du public sur la mésinformation et la désinformation, les compétences en matière de discours civils en ligne, de confidentialité des données et de sécurité en ligne qui soit hautement visible, attrayante et accessible à tous les citoyens canadiens, et utilise un éventail de médias, conformément à la recommandation C.14.
39. Investir dans l'information de qualité et le journalisme vérifiable à l'échelle nationale, régionale et communautaire. Les articles d'information doivent contenir des identifiants qui les rendent plus faciles à suivre et à valider.

→ H. Décolonisation et inclusion

Lorsque des approches sont développées pour réduire les préjudices en ligne et protéger les droits des utilisateurs, il est essentiel de tenir compte des contextes politiques et sociaux au Canada, passés et présents.

Il est important de reconnaître que certains concepts dominants, issus de pratiques coloniales, sont intégrés et normalisés dans nos vies en ligne. Parmi eux figurent les conceptions américaines et eurocentriques des normes communautaires d'expression et de codes de conduite. Dans les structures en ligne actuelles, de la conception d'espaces numériques publics à la production de connaissances, des communautés demeurent invisibles et non entendues. Ces communautés ne sont pas tenues en compte dans l'élaboration de normes communautaires; leur présence est minimisée, négligée et réduite au silence; les préjudices qu'elles ont subis, et continuent de subir, ne sont pas tenus en compte.

De plus, nous observons un nouveau « colonialisme numérique ou d'Internet » préoccupant, où les données des Canadiennes et des Canadiens sur le Net sont exploitées et utilisées dans ce qui peut être décrit comme une nouvelle ère « d'extraction de ressources numériques » par des entreprises privées. Dans cette nouvelle ère d'extraction de ressources numériques, les Canadiennes et les Canadiens qui ont subi les impacts du colonialisme, de racisme systémique et autres obstacles systémiques dans des contextes de vie réelle les subissent encore dans la sphère numérique, et pourraient en fait subir des préjudices encore plus grands.

Pour créer une société plus équitable avec des utilisateurs en ligne qui disposent de moyens d'agir, nous recommandons d'intégrer des approches de décolonisation délibérées lors de l'examen des recommandations proposées par notre assemblée et lors de la création et de la mise en œuvre de politiques et de lois ultérieures.

Recommandations:

40. L'infrastructure actuelle et l'accès à des espaces en ligne entraînent des préjudices qui affaiblissent l'expression démocratique et la participation. Nous recommandons que le gouvernement du Canada offre en priorité un accès abordable à Internet haute vitesse à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens. Plus particulièrement, nous exhortons le gouvernement à poursuivre son travail de mise en place d'Internet haute vitesse dans toutes les collectivités éloignées. Ceci permettra à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens d'accéder à l'information, à la littératie numérique et à l'expression.
41. Pour surmonter les pratiques qui favorisent la polarisation en ligne et les schémas d'exclusion, nous exhortons l'organisme de réglementation des services numériques à développer un cadre axé sur l'équité pour la conception des plateformes, la modération de contenus et les codes de conduite qui visent à réduire la reproduction ou l'amplification des préjudices systémiques en ligne.

42. À la lumière de la sous-représentation de certains groupes et de communautés dans les espaces en ligne, nous demandons à l'organisme de réglementation des services numériques d'exiger des fournisseurs de services numériques de créer chacun un comité chargé d'assurer l'inclusion et la représentation adéquates des Canadiennes et des Canadiens, par profil démographique. Ces comités doivent inclure les membres externes des communautés sous-représentées ou des communautés historiquement marginalisées qui peuvent contribuer à ce travail par leurs expériences vécues et leurs connaissances.

Ces comités doivent assurer et démontrer, au moyen de rapports sur une base régulière, que les contenus et les données, comme le contenu linguistique, les points de vue, la géographie, etc., sont intégrés et promus sur les plateformes.

43. Les normes que les fournisseurs de services numériques appliquent et auxquelles leurs utilisateurs sont tenus de se conformer, ne reflètent pas souvent ou ne prennent pas en compte la diversité des communautés concernées. Les fournisseurs de services numériques au Canada doivent assurer que leurs codes de conduite et les lignes directrices communautaires sont élaborés et évoluent en collaboration avec les représentants des communautés dans lesquelles ils exploitent leurs activités, avec une attention particulière aux préoccupations des groupes historiquement marginalisés afin d'assurer que les cycles de discrimination ne persistent pas.





ANNEXE

Les Assemblées citoyennes canadiennes sur l'expression démocratique ont également démontré l'utilité de relier les exercices politiques dirigés par des experts à ceux dirigés par des citoyens qui ont travaillé en parallèle afin de donner différents points d'observation au gouvernement.

ANNEXE

Rapports minoritaires

Les membres ont été encouragés à exprimer librement leurs points de vue tout le long du processus de l'Assemblée.

Les discussions étaient animées, mais respectueuses lors de chacun des débats. Malgré quelques divergences d'opinions, chaque membre de l'Assemblée a approuvé les recommandations de ce rapport final. Toutefois, les membres qui souhaitent mettre en évidence des points d'accord et de désaccord ont également eu la possibilité de rédiger un rapport minoritaire, ou d'inclure leurs propres commentaires.

DE MELANIE WATSON :

Cette fois-ci, les domaines établis pour les discussions et les rencontres de plus courte durée de cette assemblée de synthèse m'ont donné l'impression que deux domaines qui sont importants pour moi ont été à peine mentionnés.

Une fois de plus, je souhaite souligner que j'ai le sentiment que nous n'avons pas discuté en profondeur ou formulé des recommandations pour maintenir ou créer du contenu canadien en ligne. À mon avis, ceci comprend la promotion et des mesures incitatives à l'égard du journalisme en ligne, de la musique canadienne en ligne et du partage de nos propres histoires sous forme documentaire et fictive en ligne. Les points suivants sont les seuls moments où j'ai pu voir l'Assemblée prendre en compte le contenu canadien :

- **D23** : Les utilisateurs doivent avoir le plein contrôle sur le contenu auquel ils sont exposés, y compris le choix de plus de contenu canadien.
- **G39** : Investir dans l'information de qualité et le journalisme vérifiable à l'échelle nationale, régionale et communautaire. Les articles d'information doivent contenir des identifiants qui les rendent plus faciles à suivre et à valider.

Les deux points ci-dessus sont de bonnes recommandations, mais je crois que ce sujet est plus important que ce que nous avons noté. Sans que nos propres histoires se reflètent sur nous (dans toute notre diversité), nous ne savons pas qui nous sommes ou d'où nous venons ou l'endroit où nous pourrions vouloir aller. Je le dis parce que nous vivons à côté de ce qui est probablement le plus grand générateur de contenus

de ses propres nouvelles, de ses histoires et de ses points de vue: les États-Unis. Historiquement, et actuellement, le Canada n'a jamais eu ni le budget ni les ressources pour rivaliser avec les nouvelles produites par les États-Unis. C'est pour cela que le CRTC existe. Ne remarquez-vous pas que des nouvelles qui sont en fait le reflet de l'endroit et de la culture au sein desquels vous vivez vous manquent? Y pensez-vous? Moi, oui.

Un autre point est la durabilité numérique. Je ne crois pas que nous ayons discuté lors de cette assemblée des appareils que nous utilisons pour nous connecter en ligne: les téléphones, les ordinateurs, etc., et des déchets qu'ils génèrent, des ressources que nous exploitons, de l'obsolescence planifiée. Nous devons demander aux fournisseurs de ces appareils de faire en sorte de pouvoir les mettre à niveau et de les recycler. Nous avons besoin de technologies propres. Je suis certaine que nous en avons la capacité du point de vue scientifique, mais il semble y avoir un manque de volonté du gouvernement pour mettre une réglementation en place. Ne serait-ce pas un sujet de choix pour une collaboration internationale? Peut-être que cela pourrait être un domaine d'intervention de l'organisme de réglementation des services numériques?

DE YVAN GOSSELIN :

J'ai lu le rapport, notre rapport, et je suis impressionné par sa valeur. Je suis convaincu que toute cette énergie positive et constructive des membres de l'Assemblée fera s'épanouir en chacun de nous une conscience universelle qui nous unit pour un monde meilleur. Merci à tous les membres, organisateurs et participants RESPONSABLES. Le travail à accomplir est maintenant entre les mains de ceux qui rédigent les politiques, les lois, les règlements et leur application. Il en tient à eux d'être RESPONSABLES.

DE BOB BARCLAY :

Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur

L'autre jour, je me suis assis/devant mon ordinateur pour relaxer
Et j'ai vu une araignée/se déplacer lentement sur un bouton plus éloigné
J'ai soufflé sur ce bouton/et la poussière m'a fait tousser
Et lorsque j'ai appuyé sur ce bouton/mon ordinateur s'est fermé!
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/ce sera une belle journée!
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/je vais sortir et m'amuser
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/et sur mon téléphone aussi
Je vais les éteindre/je vais les laisser ici
Alors je suis sorti/pour faire une promenade à vélo

J'ai cueilli des fleurs/les jaunes, parce que c'est beau
J'ai pensé à quoi faire ensuite/je n'avais aucune idée
Alors je me suis assis/et j'ai écouté les oiseaux chanter
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/ce sera une belle journée!
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/je vais sortir et m'amuser
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/et sur mon téléphone aussi
Je vais les éteindre/je vais les laisser ici
J'ai ramassé un bâton/et je l'ai regardé flotter le long d'un ruisseau
Et mon père a dit, viens vite/nous partons faire un pique-nique sur le bord de l'eau
J'ai trébuché sur une brique/et je lui ai donné un coup de pied
Je n'ai pas été malade/que s'est-il passé?
L'autre jour je me suis assis/devant mon ordinateur pour relaxer
Et j'ai vu une araignée/se déplacer lentement sur un bouton éloigné
J'ai soufflé sur ce bouton/et la poussière m'a fait tousser
J'ai appuyé sur ce bouton/mon ordinateur s'est fermé!
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/ce sera une belle journée!
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/je vais sortir et m'amuser
Il y a un bouton d'arrêt sur mon ordinateur/et sur mon téléphone aussi
Je vais les éteindre/je vais les laisser ici

DE FAUZIA BAJWA :

Les grandes entreprises de technologie ont esquivé l'importante réglementation des gouvernements. L'autoréglementation, d'autre part, n'a pas donné les meilleurs résultats pour la société et en conséquence, j'appuie la recommandation de l'établissement d'un organisme de réglementation des services numériques par le gouvernement qui disposera du financement et des ressources nécessaires. Toutefois, compte tenu de la taille, du pouvoir et de la portée des grandes entreprises de technologie, la menace de capture réglementaire ne doit pas être ignorée. Cory Doctorow (référence 1) a documenté avec éloquence la campagne menée avec succès par les grandes entreprises de télécommunications et de câblodistribution aux États-Unis dans ce qu'il a exprimé en ses mots être « l'assassinat » de la neutralité sur le Net, malgré le fait que la plupart des Américains auraient préféré la maintenir en vie. Il attribue ce succès à (a) des profits monopolistiques qu'ils ont utilisés pour faire du lobbying auprès des législateurs, (b) la concentration de l'industrie aux mains d'une poignée d'entreprises qui s'allient facilement pour protéger leurs intérêts, (c) à la faiblesse de l'organisme de réglementation, et (d) la porte tournante entre l'industrie et le gouvernement. L'antidote à la capture réglementaire est une réglementation forte combinée à des mesures antitrust. Comme M. Doctorow le mentionne : « Le problème n'est pas que les organismes de réglementation sont trop forts, mais que les entreprises sont trop fortes ».

On pourrait dire que les États-Unis et le Canada sont différents, et que nous n'avons pas à nous inquiéter d'une capture réglementaire de ce côté de la frontière. Georg Riekeles, ancien représentant de la Commission européenne, documente les efforts intenses de lobbying des grandes entreprises de technologie en Europe (référence 2). Selon lui, les grandes entreprises de technologie ont milité auprès des législateurs et financé des mouvements populaires et des groupes de réflexion pour résister à la réglementation. Il soutient qu'ils ont « gagné leur bataille à Bruxelles sur le profilage et le suivi des annonces », et que malgré une loi sur les services numériques, « le noyau principal du modèle d'affaires fondé sur la surveillance des grandes entreprises de technologie demeure intact ». Le Canada, comme l'Europe et les États-Unis, n'est pas à l'abri du danger de la capture réglementaire.

RÉFÉRENCES :

1. <https://doctorow.medium.com/regulatory-capture-59b2013e2526>
2. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2022/jun/28/i-saw-first-hand-techgiants-seduced-eu-google-meta>

Glossaire

A

Algorithme : En programmation informatique, un ensemble d'instructions pour effectuer une tâche précise. Les plateformes numériques et les moteurs de recherche utilisent des algorithmes propriétaires pour organiser et afficher du contenu et les résultats de recherche aux utilisateurs, en fonction des entrées pouvant inclure des données sur l'utilisateur et l'activité passée sur la plateforme.

-
-

Appareil judiciaire en ligne :

Un tribunal en ligne et accessible qui traite les plaintes concernant les discours dommageables, de même que d'autres violations des lois, des règlements et des normes qui gouvernent le domaine du numérique.

-
-

B

Bots : Bot est une abréviation du mot robot. En informatique, un robot est un programme d'ordinateur qui peut interagir avec des systèmes ou des utilisateurs, et exécuter des opérations ou effectuer des tâches routinières comme répondre à des messages ou effectuer des recherches, automatiquement ou avec une intervention humaine minimale.

D

Désinformation : Des informations intentionnellement fausses ou trompeuses partagées pour faire de l'argent, exercer une influence sur les politiques ou délibérément causer des troubles, des dommages ou semer la défiance.

-
-

Devoir d'agir de manière

responsable : L'obligation de répondre d'un acte commis, et de réparer les dommages qu'il aurait pu causer. Cette obligation ne découle d'aucun contrat, que ce soit de la part de la partie qui a le devoir de réparer les dommages ou de la partie qui les a subis.

-
-

F

Fournisseur de services numériques :

Le terme « fournisseur de services numériques » s'applique aux entreprises ou autres organisations qui fournissent ou mettent à disposition en grande partie des services en ligne aux utilisateurs. Ceux-ci peuvent comprendre, mais sans s'y limiter à des moteurs de recherche, des plateformes de communications numériques, des plateformes de médias sociaux, de même que des sites numériques de jeux, de divertissement, de commerce et d'information.

M

Mésinformation :

Fausse information qu'une personne ne réalise pas qu'elle est fautive ou trompeuse, souvent partagée par une personne qui a l'intention d'aider, qui a peur, qui tente de protéger les gens, pour le plaisir ou pour afficher son identité.

-
-

L

Littératie Internet

(ou numérique) : Les

connaissances, les compétences et les comportements requis pour accéder aux services et outils Internet et les utiliser, les médias sociaux, les plateformes numériques et les appareils qui se connectent à l'Internet, et autres technologies connexes. Ceci comprend la capacité de juger de manière adéquate la nature et la véracité du contenu.

-
-

P

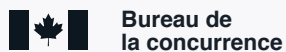
Plateforme numérique :

Une entreprise ou un service Internet duquel les utilisateurs inscrits publient des informations et communiquent en ligne, y compris les sites et les entreprises de médias sociaux populaires tels que Google, Facebook, Twitter, TikTok, et autres.

Partenaires clés



Le **Patrimoine canadien** et ses organismes du portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Les arts, la culture et le patrimoine représentent plus de 57 milliards de dollars en activités économiques au Canada et emploient près de 673 000 personnes dans de nombreux secteurs d'activités, notamment ceux du film et de la vidéo, de la radiodiffusion, de la musique, de l'édition, des archives, des arts de la scène, des établissements du patrimoine, des festivals et des célébrations.



Le **Bureau de la concurrence**, en tant qu'organisme d'application de la loi indépendant, veille à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur. Il est un organisme fédéral qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Dirigé par le commissaire de la concurrence, le Bureau est responsable de l'administration et de l'application de la Loi sur la concurrence, la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (sauf en ce qui concerne les denrées alimentaires), la Loi sur l'étiquetage des textiles et la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux.

L'Initiative de citoyenneté numérique

est une stratégie à volets multiples par l'entremise du ministère du Patrimoine qui vise à appuyer la démocratie et la cohésion sociale au Canada en renforçant la résilience des citoyens face à la désinformation en ligne ainsi qu'en établissant des partenariats pour soutenir un écosystème d'information sain. L'Initiative de citoyenneté numérique soutient également une communauté de chercheurs canadiens qui font la promotion d'un écosystème d'information sain afin d'aider les Canadiens et le gouvernement à comprendre la désinformation en ligne et son impact sur la société canadienne, et en retour, construire une base fondée sur des preuves afin d'établir les actions possibles et d'élaborer de futures politiques.



**Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada**

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

offre des conseils et de l'information aux personnes sur la façon de protéger leurs renseignements personnels. Le Commissariat est également chargé de l'application de deux lois fédérales sur la protection de la vie privée : la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, lesquelles établissent les règles que les institutions gouvernementales fédérales et certaines entreprises doivent suivre dans le traitement des renseignements personnels.

Conférenciers

Treize experts ont généreusement donné de leur temps et partagé leurs connaissances avec l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique. L'Assemblée remercie sincèrement chacun d'entre eux.

PA

Prabhat Agarwal est chef de l'unité des services numériques et des plateformes à DG CONNECT de la Commission européenne.

Il vient du milieu de recherche universitaire et industrielle et a œuvré dans une vaste gamme de recherches fondamentales et de projets commerciaux de haute technologie. Il s'est joint à la Commission européenne en 2007 et a participé depuis à des activités dans une variété de domaines d'innovations numériques et réglementaires.

Il est titulaire d'un doctorat en physique de la matière condensée de l'Université de Cambridge.

EB

Evan Balgord est directeur général du Réseau canadien anti-haine, journaliste enquêteur et chercheur dans le domaine des groupes haineux au Canada.

Le Réseau canadien anti-haine, organisme sans but lucratif, surveille et enquête sur les groupes haineux au Canada, fournissant de l'information aux médias, chercheurs, organismes d'application de la loi et organisations communautaires. Son modèle est inspiré, et soutenu, par le Southern Poverty Law Center aux États-Unis. Le Réseau canadien anti-haine est affilié à plusieurs membres du Réseau canadien pour la recherche sur le terrorisme, la sécurité et la société.

M. Balgord a obtenu un baccalauréat en sciences avec distinction à l'Université de Toronto avec double concentration en psychologie et sociologie. Il a ensuite complété une bourse de recherche en journalisme mondial de la Munk School of Global Affairs.

BB

Brian Bohunicky, vice-président des politiques, s'est joint au Forum des politiques publiques après une carrière exceptionnelle en politique au sein du gouvernement du Canada, ayant occupé des postes aux ministères du Transport, Agriculture, Pêches et Océans, Défense, Services publics et Approvisionnement, Bureau du Conseil privé et au précurseur d'EDSC. Il a travaillé du côté des services publics et de la politique, de même que dans le secteur privé.

Brian est diplômé de l'Université du Manitoba et de l'Université Oxford, qu'il a fréquentée à titre de boursier Rhodes. Brian s'est joint au Forum des politiques publiques en 2019.

WC

Wendy Hui Kyong Chun est titulaire de la Chaire de recherche Canada 150 à l'Université Simon Fraser en nouveaux médias et dirige le groupe de recherche sur la démocratie numérique. Elle est l'auteure de plusieurs travaux dont *Discriminating Data* et de trois livres du MIT : *Updating to Remain the Same: Habitual New Media* (2016), *Programmed Visions: Software and Memory* (2011) et *Control and Freedom: Power and Paranoia in the Age of Fiber Optics* (2006).

Elle est professeure et présidente du Département de la culture moderne et des médias à l'Université Brown où elle y travaille depuis près de deux décennies. Elle a été plusieurs fois titulaire de chaire invitée et boursière de recherche dans des établissements, dont Harvard, Annenberg School à l'Université de Pennsylvanie, le Institute for Advanced Study (Princeton), le Guggenheim, ACLS et le American Academy of Berlin

RC

Rachel Curran est avocate de formation, comptant près de quinze années d'expérience en matière de conseils stratégiques et politiques auprès du premier ministre du Canada et des ministres de cabinets fédéral et provinciaux. Elle a occupé le poste d'associée principale chez Harper & Associates Ltd, et d'instructrice au programme Riddell de gestion politique à l'Université Carleton. Elle a également participé régulièrement à titre d'experte à l'émission *Power & Politics* du réseau CBC, commentant les questions de politiques générales et de la politique. Rachel est actuellement directrice des politiques publiques à Meta Canada.

ND

Nathalie Des Rosiers est directrice de Massey College. Elle fut députée de 2016 à 2019 pour représenter la circonscription d'Ottawa-Vanier. Elle fut ministre des Ressources naturelles du Canada de la Faune de janvier à juin 2018. Avant la politique, elle fut doyenne de la Faculté de droit, Common Law, à l'Université d'Ottawa (2013 à 2016), avocate générale à l'Association canadienne des libertés civiles (2009 à 2013), viceprésidente de la gouvernance à l'Université d'Ottawa (2008 à 2009), doyenne de la Faculté de droit, droit civil (2004 à 2008) et présidente de la Commission du droit du Canada (2000 à 2004).

Avec Peter Oliver et Patrick Macklem, elle a coédité *The Oxford Handbook of the Canadian Constitution* (2017). Elle a également rédigé avec Louise Langevin et Marie-Pier Nadeau *L'indemnisation des victimes de violence sexuelle et conjugale* (Prix Walter Owen, 2014).

Elle a été nommée à l'Ordre du Canada et à l'Ordre de l'Ontario, elle a reçu des doctorats honorifiques de l'Université UCL (Belgique) et du Barreau de l'Ontario, le Prix Christine Tourigny (Barreau du Québec) et est membre de la Société royale du Canada.

SD

Supriya Dwivedi est directrice des politiques et de l'engagement au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie de l'École Max Bell à l'Université McGill.

Supriya a personnellement vécu l'expérience du combat contre la désinformation et la désinformation dans son poste d'animatrice d'une émission matinale à une station de radio interactive à Toronto. La désinformation et la désinformation ont souvent trouvé leur chemin sur les ondes et ont directement contribué à l'ampleur et à la portée de menaces blessantes que Supriya a reçues. Après une menace particulièrement offensante à l'endroit de sa fille, Supriya a démissionné.

Supriya possède également une vaste expérience dans les relations gouvernementales et affaires publiques où son travail a principalement porté sur l'offre de conseils stratégiques à des clients internationaux et canadiens pour des campagnes d'affaires publiques à tous les niveaux du gouvernement, sur le maintien et la création de relations avec des parties prenantes et sur l'évaluation des conséquences politiques des lois dans le cadre réglementaire canadien.

Supriya détient un baccalauréat ès sciences de l'Université McGill, de même qu'un baccalauréat en droit civil et common law de l'Université de Montréal. Elle est une commentatrice de nouvelles très recherchée et a participé à l'émission *Power & Politics* du réseau CBC sur une base hebdomadaire et a rédigé régulièrement des articles pour le *Toronto Star* et le *National Observer* à titre de collaboratrice et chroniqueuse politique.

AE

Amira Elghawaby est une journaliste primée et défenseure des droits de la personne.

Elle travaille à la Fondation canadienne des relations raciales au poste de directrice des communications stratégiques et des campagnes. Avant cela, Amira a travaillé au mouvement syndical de même qu'à la défense et à la promotion des libertés civiles des musulmans canadiens au Conseil national des musulmans canadiens.

Amira a aussi participé à de nombreuses initiatives visant à contrer la haine et à promouvoir l'inclusion, notamment à titre de membre fondatrice du conseil du Réseau canadien anti-haine, défenseure de l'initiative *Ici, pour tous* de Centraide de l'est de l'Ontario, et de membre du conseil du Silk Road Institute. Elle en est actuellement à son deuxième mandat de commissaire à la Commission canadienne de l'expression démocratique du Forum des politiques publiques.

EL

Emily Laidlaw est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la cybersécurité et professeure agrégée à la Faculté de droit à l'Université de Calgary. Elle effectue des recherches dans le domaine de la réglementation des technologies et des droits de la personne en mettant l'accent sur la réglementation du contenu, la responsabilité des plateformes, le respect de la vie privée et la liberté d'expression. Elle est l'auteure de l'ouvrage *Regulating Speech in Cyberspace* :

Gatekeepers, Human Rights and Corporate Responsibility (Cambridge University Press, 2015).
À titre d'universitaire, elle contribue activement à la réforme du droit par l'entremise de projets récents sur la diffamation, la divulgation non consensuelle d'images intimes, les délits de vie privée et les mauvais usages en ligne et de la gouvernance des plateformes.

Mme Laidlaw a donné une variété de cours au fil des ans sur le droit de l'Internet, le respect de la vie privée et la cybersécurité, le droit des médias, les droits de la personne, le droit de la responsabilité civile délictuelle, la propriété intellectuelle et les fondements du droit et de la justice. Elle est également conseillère en matière d'éthique auprès des membres du conseil à la Ville de Calgary et a précédemment exercé en tant qu'avocate plaidante. De 2006 à 2014, Mme Laidlaw a obtenu sa maîtrise et son doctorat à la London School of Economics and Political Science et fut professeure adjointe (chargée de cours) à l'École de droit de l'Université d'East Anglia.

Mme Laidlaw est directrice de réseau au Réseau canadien de la sécurité de l'information et membre du Institute for Security, Privacy and Information Assurance.

CM

Colin McKay est chef des politiques publiques et relations gouvernementales chez Google Canada. Il est responsable de l'élaboration de stratégies et de la mise en œuvre de campagnes d'éducation pour Google au Canada sur des questions liées à l'innovation, la réglementation de l'Internet, la protection des données et politiques commerciales, pour n'en nommer que quelques-unes.

Il a auparavant travaillé dans les domaines de la confidentialité, de l'innovation, du transport et des politiques d'immigration au gouvernement du Canada, notamment au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Il fut membre du comité consultatif du gouvernement sur les données ouvertes et est vice-président du conseil de MediaSmarts, l'organisation nationale de littératie numérique. Il occupe également un poste au sein du comité de direction du conseil de l'Association canadienne de la technologie de l'information et du Conseil des affaires canadiennes-américaines.

BM

La **très honorable Beverley McLachlin, PC, CC** a exercé les fonctions de juge à la Cour suprême du Canada de 1989 à 2000 et de juge en chef de la Cour de 2000 à 2017. Mme McLachlin possède une formation postsecondaire de l'Université de l'Alberta : un baccalauréat ès arts (avec distinction) en 1965 ; une maîtrise ès arts en 1968 et un baccalauréat en droit en 1968. Elle a pratiqué le droit en Alberta et en Colombie-Britannique et enseigné le droit à l'Université de Colombie-Britannique avant d'accéder à la magistrature en Colombie-Britannique où elle a occupé le poste de juge de première instance et d'appel avant d'être nommée à la Cour suprême du Canada. Depuis sa retraite de la Cour suprême du Canada, Mme McLachlin poursuit ses intérêts dans la résolution des litiges à titre d'arbitre et de médiatrice, en tant que membre de la Cour d'appel de Hong Kong,

de la Cour commerciale internationale de Singapour et du Centre international d'arbitrage de Hong Kong. Elle continue de travailler pour l'accès à la justice et elle rédige et donne des allocutions sur des questions juridiques et autres sujets au Canada et à l'étranger. Mme McLachlin est Compagnon de l'Ordre du Canada et lauréate de nombreux prix et distinctions.

BM

Dr. Brenda McPhail est directrice du programme de confidentialité, de technologie et de surveillance à l'Association canadienne des libertés civiles. À titre de chercheuse pour le compte d'une organisation nationale juridique sans but lucratif pour la défense d'intérêts, son travail consiste à fournir un soutien en matière de litige, de défense des intérêts et d'éducation du public relativement à des moyens selon lesquels les droits de la protection des renseignements personnels sont à risque dans la société contemporaine. Elle a participé à titre de témoin expert aux comités du Parlement et du Sénat en ce qui a trait à la réforme du droit relatif au respect de la vie privée, la sécurité nationale, les données biométriques et dirige les litiges de l'Association canadienne des libertés civiles pour d'importantes causes au tribunal qui traitent de questions de confidentialité. De récentes subventions de recherche comprennent le travail sur les fiducies de données en tant que cadre de gouvernance pour les données présentant des caractéristiques de bien public, les applications de surveillance sur le lieu de travail, la gouvernance des médias et de l'intelligence artificielle, la technologie de reconnaissance faciale dans le maintien de l'ordre et la confidentialité des données de soins de santé virtuels.

LM

Laura McPhie (elle/kwe) est membre des Premières Nations Pikwakanagan et d'ascendance autochtone mixte et coloniale. Elle parle d'expériences vécues à titre de bispirituelle/queer autochtone en milieu urbain, survivante d'un traumatisme et neurodivergente. Elle se sert actuellement de ses expériences vécues pour concevoir des formations interactives, des cadres d'enseignement et des conseils aux organisations en matière de politiques relatives à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Laura croit profondément que nous sommes tous sur une voie d'apprentissage et que nos rôles consistent à aider les personnes qui nous entourent sur cette voie.

DM

David Morin est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Ses domaines d'expertise et ses expériences professionnelles portent sur les questions de sécurité nationale et internationale. Depuis 2017, il est cotitulaire de la Chaire de l'UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (Chaire UNESCO-PREV) et a cofondé l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent (OSR) en 2015. Il est également responsable du programme PREV-IMPACT Canada sur l'évaluation des programmes de prévention de l'extrémisme violent, financé par le Fonds pour la résilience communautaire de Sécurité publique Canada. M. Morin contribue activement au débat et au dialogue sur ces enjeux dans le contexte canadien et mène de nombreuses activités scientifiques et publiques.

Il est actuellement coprésident du projet Dialogue+, lequel vise à prévenir la discrimination et la radicalisation au Canada et a été l'un des instigateurs du Forum Jeunesse — *Penser la démocratie autrement*, un programme québécois visant à contrer et à désamorcer les discours extrémistes menant à la violence. Il siège, à titre d'expert désigné, au comité directeur du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV) de l'Organisation internationale de la Francophonie et a été membre du comité scientifique pour la conférence de l'UNESCO « Internet et la radicalisation des jeunes » en 2016.

M. Morin possède également une expérience riche et variée en coordination de projets internationaux avec des chercheurs et praticiens et en renforcement des capacités en Afrique francophone. Il vient de codiriger l'ouvrage *Le nouvel âge des extrêmes ? Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violent*, publié en 2021 par les Presses de l'Université de Montréal. Il est également co-auteur de plusieurs rapports récents sur l'évaluation de la prévention de l'extrémisme violent, sur les mécanismes de prévention dans l'espace francophone et sur le complotisme et la désinformation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

TO

Taylor Owen est titulaire de la Chaire Beaverbrook en éthique, médias et communications, directeur fondateur du Centre pour les médias, la technologie et la démocratie et professeur agrégé à l'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill. Il anime l'émission en baladodiffusion Big Tech et est agrégé supérieur au Center for International Governance Innovation, associé du Forum des politiques publiques et membre du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il a précédemment occupé les postes de professeur adjoint en médias numériques et en affaires mondiales à l'Université de Colombie-Britannique et de directeur de la recherche au Tow Center for Digital Journalism de la Columbia School of Journalism.

Titulaire d'un doctorat de l'Université d'Oxford, il a reçu la bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et la bourse postdoctorale Banting, et a été nommé membre d'Action Canada et a reçu le prix des leaders émergents 2016 du Forum des politiques publiques. Il est l'auteur du livre *Disruptive Power: The Crisis of the State in the Digital Age* (Oxford University Press, 2015) et il a coédité les ouvrages *The World Won't Wait: Why Canada Needs to Rethink its Foreign Policies* (University of Toronto Press, 2015) et *Journalism After Snowden: The Future of the Free Press in the Surveillance State* (Columbia University Press, 2016).

Son prochain livre avec Emily Bell sera publié par Yale University Press en 2021. Son travail se concentre sur l'intersection des médias, de la technologie et des politiques publiques, lequel peut être consulté à www.taylorowen.com et [@taylor_owen](https://twitter.com/taylor_owen).

DP

Danielle Paradis est auteure de magazine métisse, journaliste, éditrice, éducatrice et baladodiffuseuse résidant au Traité numéro 6 (Edmonton, Alberta).

Elle a rédigé des articles à l'intention d'auditoires locaux et internationaux. Vous pouvez lire (ou écouter) sur son travail à Canadaland, Chatelaine, Toronto Star (Edmonton), Gig City, BUSTLE, Canadian True Crime Podcast et The Sprawl. Danielle couvre la politique, les arts et la culture et les questions autochtones.

Danielle aime bien une bonne histoire d'accès à l'information et la protection de la vie privée et a étudié le journalisme d'investigation, la méthode d'enquête fondée sur l'actualité au Centre pour le journalisme d'investigation au Royaume-Uni.

Elle enseigne également le journalisme en mettant l'accent sur le reportage évolué et les reportages sur les communautés diverses à la MacEwan University et au Humber College. Elle travaille également pour l'organisme sans but lucratif Indigenous Friends Association dont les activités portent sur l'établissement de liens entre les connaissances traditionnelles et les technologies numériques pour les jeunes autochtones.

Elle a également de l'expérience à titre de directrice littéraire pour *Other Voices*, ainsi qu'une expérience approfondie des médias à la télévision et à la radio.

MS

Michel Sabbagh est directeur général, Radiodiffusion, droit d'auteur et marché créatif au ministère du Patrimoine canadien. Avant de se joindre au Patrimoine canadien en 2015, il a occupé plusieurs postes à Industrie Canada et au Bureau de la concurrence. Michel possède une vaste expérience et expertise dans des domaines, dont le commerce international et le droit d'auteur. Parmi ses principales réalisations figurent la direction de la Stratégie d'exportation créative du Canada, l'obtention de l'exemption culturelle dans deux accords commerciaux majeurs : l'Accord Canada—États-Unis-Mexique et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste ; et plus récemment en contexte de la COVID-19, il a assumé un rôle de direction au Patrimoine canadien pour la conception et la mise en œuvre d'un sondage à grande échelle auprès de bénéficiaires du Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Michel détient une maîtrise ès sciences en administration avec spécialisation en économie appliquée des HEC Montréal.

DS

Dylan Sparks, dans ses fonctions de conseiller politique à Reset au Royaume-Uni, mène des recherches et la planification stratégique pour soutenir notre travail en matière de programmes sur les lois et les politiques partout dans le monde. Il s'affaire à élargir le réseau des relations de Reset en évaluant les projets et la portée des possibilités de financement en appui à des

recherches de pointe, au développement de technologies, à l'engagement civique et à la défense des politiques. Le rôle de Dylan chez Reset mise sur son travail précédent à titre de chercheur pour Luminare et Omidyar Network où ses compétences ont servi à l'approfondissement des connaissances sur les menaces numériques pour la démocratie et l'étude des élections, de la désinformation et des lois relatives à la confidentialité des données. Dans ce rôle, il a également travaillé à la vérification préalable de subventions et d'investissements.

HT

Dr. Heidi Tworek est professeure agrégée d'histoire internationale et politiques publiques à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Canada. Elle est une chercheuse primée dans les domaines des médias, de l'histoire, des communications en santé, des organisations internationales et de la gouvernance des plateformes. Elle est membre du programme Science and Technology Studies, du Language Science Initiative et du Institute for European Studies à l'Université de Colombie-Britannique. Elle est agrégée supérieure du Centre for International Governance Innovation ainsi que boursière non-résidente du Fonds German Marshall des États-Unis et de l'Institut canadien des affaires mondiales. Elle est coéditrice du Journal of Global History.

À PROPOS DE LA COMMISSION ET DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS

La Commission de l'expression démocratique

La Commission canadienne de l'expression démocratique fut formée pour mieux comprendre, anticiper et répondre aux effets des nouvelles technologies numériques sur la vie publique et la démocratie au Canada. La Commission s'est réunie en 2020-21 et en 2021-22. Lors de la première année, les membres ont discuté de moyens de réduire le contenu haineux et préjudiciable en ligne et ont exposé une approche en six étapes pour protéger l'expression démocratique en ligne.

Lors de la deuxième année, la Commission a discuté de la question centrale : « De quelle manière les gouvernements et le public peuvent-ils encourager des mesures visant une plus grande transparence et responsabilisation afin de minimiser les préjudices possibles des plateformes en ligne, y compris la désinformation et la désinformation, la haine en ligne et les atteintes à la vie privée ? » À cette fin, la Commission a exploré une série de politiques qui font l'objet de débats partout dans le monde pour rendre les systèmes en ligne plus transparents auprès des utilisateurs et des chercheurs, et responsables devant l'intérêt public.

Les rapports de la Commission en 2020 et en 2021 sont accessibles à partir du site Web du Forum des politiques publiques à ppforum.ca/fr

Les remarquables Canadiennes et Canadiens qui ont assuré les fonctions de commissaires ont apporté une variété de points de vue et de compétences et possèdent une vaste expérience dans les domaines du droit, des médias, des technologies, de la participation citoyenne et des politiques.

Commissaires 2020 :

20 RICK **ANDERSON**
Associé, Earnscliffe Strategy Group

Rick Anderson est un stratège politique canadien, commentateur en matière d'affaires publiques et homme d'affaires. Très actif au niveau de la politique et des affaires publiques tout au long de sa vie, il a occupé des postes de conseiller principal auprès de premiers ministres, de chefs de partis et de candidats à la direction de partis.

20 JULIE **CARON-MALENFANT**
Directrice Générale, Institut du Nouveau Monde

Elle travaille au renforcement des institutions démocratiques par la participation citoyenne depuis bientôt vingt ans. En plus d'avoir conçu et animé plus d'une centaine de démarches de consultation publique, elle est régulièrement consultée par les gouvernements sur les enjeux liés à la participation citoyenne dans la prise de décision publique et la vie démocratique.

20 ADAM **DODEK**
Doyen, Faculté de droit (section de Common Law) de l'Université d'Ottawa

Adam Dodek est doyen et professeur titulaire à la Faculté de droit et de common law de l'Université d'Ottawa. Il est chercheur en droit public et a travaillé dans le secteur privé et au gouvernement, comme conseiller en politiques, puis comme chef de cabinet du procureur général de l'Ontario.

20 AMIRA **ELGHAWABY**
Journaliste et défenseure des droits de l'homme

Avant de se joindre au mouvement syndical canadien où elle travaille actuellement, Amira a passé cinq ans à promouvoir les libertés civiles des musulmans canadiens au Conseil national des musulmans canadiens (CNCM) de 2012 à l'automne 2017. Amira est membre fondatrice du Réseau canadien de lutte contre la haine.

20 JAMEEL **JAFFER**
Directeur exécutif, Knight First Amendment Institute de l'Université Columbia

Jameel Jaffer est le directeur exécutif du Knight First Amendment Institute de l'Université Columbia, qui défend les libertés d'expression et de la presse au moyen de litiges, de recherches et d'éducation du public. Il a grandi à Kingston et à Toronto.

20 JEAN **LA ROSE**
Ancien président-directeur général, APTN

Jean La Rose a été chef de la direction du réseau de télévision autochtone APTN de novembre 2002 à décembre 2019 après avoir été directeur des communications de trois chefs nationaux de l'Assemblée des Premières Nations de 1994 à 2002.

20 LA TRÈS HONORABLE
BEVERLEY MCLACHLIN
PC, CC, CSTJ, FCIARB

La très honorable Beverley McLachlin a été juge en chef du Canada de 2000 à la mi-décembre 2017. À l'été 2018, Mme McLachlin est devenue arbitre au sein de Arbitration Place.

Commissaires 2021:

21 **RICK ANDERSON**
Associé, Earncliffe Strategy Group

Rick Anderson apporte des décennies d'expérience de haut niveau en affaires et au gouvernement chez Earncliffe, avec un accent sur l'offre de conseils stratégiques et juridiques pour la stratégie générale et la gestion de questions publiques. Rick travaille avec des cadres supérieurs dans les plus grandes et prospères organisations dans le monde et apporte un soutien aux entrepreneurs en démarrage et axés sur la croissance. Il possède une vaste expérience de travail avec des cadres supérieurs et des connaissances dans les domaines de la politique publique, la gouvernance, les affaires politiques et réglementaires, les fusions et acquisitions et les communications et le marketing.

Avant de se joindre à Earncliffe, Rick a travaillé pendant quinze ans au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni pour le compte d'une importante firme de communications stratégiques et a dirigé sa propre firme de services-conseils professionnels. Il sépare actuellement son temps entre Vancouver et Ottawa, travaillant aux bureaux d'Earncliffe dans les deux villes.

Rick, très actif dans le monde de la politique et des commentaires sur les affaires publiques toute sa vie, a occupé les postes de conseiller principal auprès de premiers ministres, de chefs de partis et de candidats à la direction des partis.

Il est fréquemment commentateur des affaires politiques pour le compte d'importantes organisations médiatiques au Canada.

21 **WENDY CHUN**
Chaire de recherche Canada 150 en nouveaux médias, Université Simon Fraser

Wendy Hui Kyong Chun est titulaire de la Chaire de recherche Canada 150 à l'Université Simon Fraser en nouveaux médias et dirige le groupe de recherche sur la démocratie numérique. Elle est l'auteure de plusieurs travaux dont *Discriminating Data* et de trois livres du MIT : *Updating to Remain the Same: Habitual New Media* (2016), *Programmed Visions: Software and Memory* (2011) et *Control and Freedom: Power and Paranoia in the Age of Fiber Optics* (2006). Elle est professeure et présidente du Département de la culture moderne et des médias à l'Université Brown où elle y travaille depuis près de deux décennies.

Elle a été plusieurs fois titulaire de chaire invitée et boursière de recherche dans des établissements, dont Harvard, Annenberg School à l'Université de Pennsylvanie, le Institute for Advanced Study (Princeton), le Guggenheim, ACLS et le American Academy of Berlin.

21 **NATHALIE DES ROSIERS**
Directrice, Massey College, Professeure titulaire, Faculté de Droit (Common Law) à l'Université d'Ottawa, Visiteuse de Marque, Faculté de Droit à l'Université de Toronto

Nathalie Des Rosiers est directrice de Massey College. Elle fut députée de 2016 à 2019 pour représenter la circonscription d'Ottawa-Vanier. Elle fut ministre des Ressources naturelles du Canada de la Faune de janvier à juin 2018. Avant la politique, elle fut doyenne de la Faculté de droit, Common Law, à l'Université d'Ottawa (2013 à 2016), avocate

générale à l'Association canadienne des libertés civiles (2009 à 2013), viceprésidente de la gouvernance à l'Université d'Ottawa (2008 à 2009), doyenne de la Faculté de droit, droit civil (2004 à 2008) et présidente de la Commission du droit du Canada (2000 à 2004).

Avec Peter Oliver et Patrick Macklem, elle a coédité *The Oxford Handbook of the Canadian Constitution* (2017). Elle a également rédigé avec Louise Langevin et Marie-Pier Nadeau *L'indemnisation des victimes de violence sexuelle et conjugale* (Prix Walter Owen, 2014). Elle a été nommée à l'Ordre du Canada et à l'Ordre de l'Ontario, elle a reçu des doctorats honorifiques de l'Université UCL (Belgique) et du Barreau de l'Ontario, le Prix Christine Tourigny (Barreau du Québec) et est membre de la Société royale du Canada.

21 **AMIRA ELGHAWABY**
Directrice des Programmes et de la Sensibilisation, Fondation Canadienne des Relations Raciales

Amira Elghawaby est journaliste et défenseure des droits de la personne. Elle occupe actuellement le poste de directrice des programmes et de la sensibilisation à la Fondation canadienne des relations raciales. Auparavant, Amira a travaillé au sein du mouvement syndical du Canada et s'est aussi consacrée pendant cinq ans à la promotion des libertés civiles des musulmans canadiens au Conseil national des musulmans canadiens de 2012 à 2017. Elle a soutenu plusieurs initiatives nationales visant à contrer la haine et promouvoir l'inclusion, notamment à titre de membre fondatrice du comité du Réseau canadien anti-haine et d'ancienne membre du conseil du Silk Road Institute. Amira a obtenu un baccalauréat spécialisé en journalisme et en droit de l'Université Carleton en 2001.

21 **MERELDA FIDDLER-POTTER**
Chercheuse à Vanier, Candidate au Doctorat, et Cadre en Résidence, Johnson Shoyama Graduate School Of Public Policy

Merelda est actuellement candidate au doctorat au Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy à Regina. Elle a reçu une bourse d'études supérieures de Vanier Canada en 2019. Sa recherche explore le rôle des médias pour aider les Canadiens à s'instruire sur la vérité de nos politiques coloniales et leur impact sur les peuples autochtones, et sur les moyens dont les médias peuvent maintenir les questions autochtones en tête du programme public.

Merelda fut aussi anciennement journaliste et documentariste, et a travaillé au sein de la Société RadioCanada pendant 16 ans à la radio, la télévision et en ligne. Elle a lancé sa propre entreprise de films documentaires, produisant de nombreux films pour les diffuseurs canadiens nationaux. Merelda possède une maîtrise ès arts en études des Plaines canadiennes et un baccalauréat en journalisme et communications de l'Université de Regina.

En plus de poursuivre des études au doctorat, Merelda est chargée de cours à temps partiel à l'Université des Premières Nations du Canada, où elle enseigne les études autochtones, les arts de la communication autochtone, les affaires autochtones, de même que le certificat en réconciliation. Elle fut également présidente de Dallas W. Smythe à l'École de journalisme de l'Université de Regina de 2017 à 2018.

En sa qualité de femme métisse engagée à créer une place pour les peuples autochtones dans tous les établissements, Merelda collabore avec des organisations pour s'instruire sur la réconciliation autochtone et la manière de l'utiliser efficacement dans les lieux de travail.

21

PHILIP HOWARD

Directeur, Programme sur la Démocratie et la Technologie, et Professeur d'études sur l'Internet, Balliol College, Université d'Oxford

À titre de directeur du programme sur la démocratie et la technologie à l'Université d'Oxford, Phil Howard supervise une grande équipe de recherche qui travaille à l'utilisation de nouvelles technologies de l'information en politique, dans le but de favoriser l'engagement civique et d'améliorer la vie publique partout dans le monde. En plus de son poste de directeur, Philip est professeur et associé au Balliol College.

Philip, un érudit des communications politiques et une référence en matière de médias mondiaux, s'est longtemps consacré à l'étude des élections, des conflits et des affaires internationales. Il a travaillé sur le terrain dans 16 pays — dans des démocraties et des régimes autoritaires — et a même travaillé à titre d'observateur électoral.

Les recherches révolutionnaires de Philip son équipe ont changé le discours mondial sur le rôle des médias sociaux dans la vie publique. Depuis 2014, il mène des études sur la mésinformation dans le monde, par l'entremise de l'écriture publique et de conférences, et a conseillé des gouvernements, des industries de technologie et des groupes clés de la société civile dans le monde sur les meilleures interventions face aux interférences électorales, les fausses nouvelles et la mésinformation

Au niveau universitaire, M. Howard a donné des cours sur les communications politiques, la mondialisation, les systèmes médiatiques comparatifs, les relations internationales et les méthodes de recherche en sciences sociales. Il a publié dix livres et édité des ouvrages et fut

l'auteur de plus de 130 articles universitaires, chapitres de livres et documents de travail. Il a reçu de nombreux prix du meilleur livre de plusieurs organisations professionnelles de la sphère des sciences sociales.

Il a récemment été nommé « Global Thinker » du magazine Foreign Policy et le National Democratic Institute lui a remis le « Democracy Prize » en reconnaissance de son travail pionnier dans les sciences sociales et les fausses Nouvelles.

21

VIVEK KRISHNAMURTHY

Professeur de droit de la bourse Samuelson-Glushko à l'Université d'Ottawa

Vivek Krishnamurthy est professeur de droit de la bourse Samuelson-Glushko à l'Université d'Ottawa et directeur de la CIPPIC, la Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko.

L'enseignement, la mission professorale et la pratique juridique clinique de Vivek mettent l'accent sur les défis complexes liés à la réglementation et aux droits de la personne qui surviennent dans le cyberspace. Il conseille les gouvernements, les militants et les entreprises sur les impacts des nouvelles technologies sur les droits de la personne et commente fréquemment les questions des technologies émergentes et des politiques publiques sur la scène publique.

Vivek fut précédemment directeur adjoint à la Harvard Law School's Cyberlaw Clinic et conseiller juridique pour la responsabilité sociale d'entreprise à la firme Foley Hoag s.r.l. Il est boursier Rhodes et a travaillé pour l'honorable Morris J. Fish de la Cour suprême du Canada jusqu'à l'obtention de son diplôme à Yale Law School. Vivek est actuellement associé au Centre Carr pour la

politique des droits de la personne au Harvard Kennedy School, membre du corps enseignant au Berkman Klein Center for Internet & Society à l'Université de Harvard et associé principal de l'Initiative des droits de la personne au Center for Strategic and International Studies à Washington, D.C.

21 LA TRÈS HONORABLE
BEVERLEY MCLACHLIN,
PC, CC, CSTJ, FCIARB

Beverley McLachlin a exercé les fonctions de juge à la Cour suprême du Canada de 1989 à 2000 et de juge en chef de la Cour de 2000 à 2017.

Mme McLachlin possède une formation postsecondaire de l'Université de l'Alberta : un baccalauréat ès arts (avec distinction) en 1965 ; une maîtrise ès arts en 1968 et un baccalauréat en droit en 1968. Elle a pratiqué le droit en Alberta et en Colombie-Britannique et enseigné le droit à l'Université de Colombie-Britannique avant d'accéder à la magistrature en Colombie-Britannique où elle a occupé le poste de juge de première instance et d'appel avant d'être nommée à la Cour suprême du Canada.

Depuis sa retraite de la Cour suprême du Canada, Mme McLachlin poursuit ses intérêts dans la résolution des litiges à titre d'arbitre et de médiatrice, en tant que membre de la Cour d'appel de Hong Kong, de la Cour commerciale internationale de Singapour et du Centre international d'arbitrage de Hong Kong. Elle continue de travailler pour l'accès à la justice et elle rédige et donne des allocutions sur des questions juridiques et autres sujets au Canada et à l'étranger.

Mme McLachlin est Compagnon de l'Ordre du Canada et lauréate de nombreux prix et distinctions.

21 TAYLOR OWEN
Titulaire de la Chaire Beaverbrook en éthique, médias et communications et professeur agrégé à l'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill

Taylor Owen est titulaire de la Chaire Beaverbrook en éthique, médias et communications, directeur fondateur du Centre pour les médias, la technologie et la démocratie et professeur agrégé à l'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill. Il anime l'émission en baladodiffusion Big Tech et est agrégé supérieur au Center for International Governance Innovation, associé du Forum des politiques publiques et membre du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il a précédemment occupé les postes de professeur adjoint en médias numériques et en affaires mondiales à l'Université de Colombie-Britannique et de directeur de la recherche au Tow Center for Digital Journalism de la Columbia School of Journalism. Titulaire d'un doctorat de l'Université d'Oxford, il a reçu la bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et la bourse postdoctorale Banting, et a été nommé membre d'Action Canada et a reçu le prix des leaders émergents 2016 du Forum des politiques publiques.

Il est l'auteur du livre *Disruptive Power: The Crisis of the State in the Digital Age* (Oxford University Press, 2015) et il a coédité les ouvrages *The World Won't Wait: Why Canada Needs to Rethink its Foreign Policies* (University of Toronto Press, 2015) et *Journalism After Snowden: The Future of the Free Press in the Surveillance State* (Columbia University Press, 2016). Son prochain livre avec Emily Bell sera publié par Yale University Press en 2021. Son travail se concentre sur l'intersection des médias, de la technologie et des politiques publiques, lequel peut être consulté à taylorowen.com et [@taylor_owen](https://twitter.com/taylor_owen).

Le groupe consultatif d'experts

Ce groupe consultatif d'experts a été mandaté pour conseiller le ministre du Patrimoine canadien sur la meilleure façon de concevoir un cadre législatif et réglementaire pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne, et sur le meilleur moyen d'incorporer la rétroaction reçue durant la consultation nationale que le gouvernement a tenue l'année dernière.

Plus précisément, le groupe consultatif d'experts a participé à neuf ateliers sur les volets d'un cadre législatif et réglementaire pour la sécurité en ligne qui ont traité des éléments principaux suivants du cadre :

- Établir les services en ligne qui doivent être réglementés, et dans quelle mesure ;
- Établir comment définir et réglementer le « contenu préjudiciable » ;
- Cibler une série d'obligations et d'exigences pour que les entités réglementées surveillent, freinent et gèrent le contenu préjudiciable sur leurs services ;
- Créer une trousse de mise à exécution visant à promouvoir et à assurer la conformité ;
- Établir des liens raisonnables avec les autorités ;
- Identifier des programmes et des politiques d'intervention qui pourraient faire partie du cadre pour confronter la désinformation, approfondir les connaissances du public et renforcer la littératie médiatique et la résilience ;
- Assurer l'inclusion d'éléments qui protègent la liberté d'expression et les droits de protection des renseignements personnels.

Le groupe était composé de douze experts et spécialistes de partout au Canada qui ont fourni des connaissances spécialisées dans une variété de domaines. Ils proviennent de divers horizons et ont de l'expérience sur des questions liées à la gouvernance des plateformes et la réglementation de contenus, les libertés civiles, la réglementation des technologies et la sécurité nationale. Le groupe fut dirigé par deux coprésidents, Pierre Trudel et Emily Laidlaw, lesquels ont animé les discussions et les communications tout le long de la consultation.

AA

Amarnath Amarasingam :

Professeur adjoint à l'École de religion à l'Université Queen's

Amarnath Amarasingam est professeur adjoint à l'École de religion et fût nommé conjointement au Département d'études politiques de l'Université Queen's à Kingston en Ontario. Il est également agrégé supérieur au Centre international pour l'étude de la radicalisation.

Ses recherches portent sur le terrorisme et la violence politique ; la sociologie de la religion ; la religion et la violence ; les mouvements sociaux ; la religion et la politique au Moyen-Orient ; la religion et la sphère publique ; les politiques et l'activisme de la diaspora ; la religion et les médias/médias sociaux ; l'athéisme et la non-religion ; les mouvements de haine et l'extrême droite.

M. Amarasingam est l'auteur de *Pain, Pride, and Politics: Sri Lankan Tamil Activism in Canada* (2015), et corédacteur de *Sri Lanka: The Struggle for Peace in the Aftermath of War* (2016).

Il a également publié plus de 40 articles révisés par des pairs et des chapitres de livres ; a présenté des articles lors de plus de 100 conférences nationales et internationales ; et a écrit pour *The New York Times*, *The Monkey Case*, *The Washington Post*, *CNN*, *Politico*, *The Atlantic* et *Foreign Affairs*. Il a été reçu en entrevue à *CNN*, *PBS Newshour*, *CBC*, *BBC* et une variété d'autres médias.

BF

Bernie Farber :

Président, Réseau anti-haine

Bernie Farber est le président du Réseau anti-haine. Il est reconnu comme l'un des chefs de la direction d'organisations non gouvernementales les plus accomplis au Canada. Sa carrière s'étend sur plus de 30 années et se concentre sur les droits de la personne, la diversité, la lutte contre le racisme et l'extrémisme. Ses efforts ont été documentés dans un grand nombre de publications, livres, journaux et magazines sur les droits de la personne au Canada. Son travail a également été cité pour son expertise dans plusieurs publications universitaires.

M. Farber a dirigé avec succès de grandes organisations non gouvernementales et fondations, dont le Congrès juif canadien et la Paloma Foundation, et a pris sa retraite en tant que directeur général du Mosaic Institute.

M. Farber est consultant en droits de la personne, chroniqueur et défenseur de la justice sociale. Il a reçu de nombreux prix pour son travail en faveur des droits civils, notamment la Médaille du jubilé de diamant de la Reine, la médaille commémorative du 125^e anniversaire du gouvernement du Canada, la Mention élogieuse du Chancelier de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean et le prix de l'Association des chefs de police de l'Ontario pour services exceptionnels et dévouement à la police dans la province de l'Ontario, pour n'en nommer que quelques-uns.

CP

Chanae Parsons :

Spécialiste, militante communautaire et engagement des jeunes

Chanae Parsons est originaire de Lucasville, une communauté historique empreinte d'un riche patrimoine noir, et elle est la mère aimante d'un petit garçon prénommé Cairo. Professionnelle reconnue, elle a obtenu un baccalauréat en travail social à l'Université Dalhousie et poursuit actuellement des études de maîtrise en enseignement, profil enseignement aux adultes, leadership au féminin et développement communautaire à l'Université St Francis Xavier. Dans le cadre de ses fonctions officielles à titre de gestionnaire des programmes et de participation des collectivités auprès des bibliothèques publiques du district est de Halifax, le plus vaste réseau de bibliothèques publiques de la province, Mme Parsons supervise l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et de la stratégie liée à la participation des collectivités dans une des quatre régions de la municipalité de Halifax, en plus d'être responsable des services à la jeunesse pour l'ensemble des divisions.

Mme Parsons siège au sein de plusieurs comités de direction en Nouvelle-Écosse, dont le comité consultatif voué à la lutte contre la violence sexuelle chez les Afro-Néo-Écossais, formé par le ministère des Services communautaires, afin de mettre au point un module d'apprentissage en ligne : *perspectives des AfroNéoÉcossais au sujet de la violence sexuelle* et le laboratoire d'innovation en emploi destiné aux AfroNéo-Écossais, aussi formé par le ministère des Services communautaires, dans le but de trouver des solutions novatrices pour abaisser les taux de chômage chez les jeunes noirs de la Nouvelle-Écosse. Elle est également membre du conseil d'administration de Black Girls Gather et de GameChangers902. De plus, elle est cofondatrice d'un organisme communautaire, ACCE HFX (arts, communauté, culture et économie), auquel elle contribue en fournissant du soutien, des ressources et des occasions d'apprentissage à de nombreux groupes d'Afro-Néo-Écossais se trouvant en situation de vulnérabilité.

Mme Parsons est aussi passionnée que chevronnée lorsqu'il est question de leadership des jeunes, de création et d'animation de programmes, de recherche, de gestion de projets, de réforme stratégique, de pensée critique et d'art oratoire, sans oublier la diversité et l'inclusion. Elle met l'accent sur les initiatives dirigées par les jeunes et elle est déterminée à voir les jeunes, surtout les jeunes noirs, dûment représentés dans des postes de leadership.

DM

David Morin :

Professeur, Faculté des arts et des sciences humaines, Université de Sherbrooke

David Morin est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Ses domaines d'expertise et ses expériences professionnelles portent sur les questions de sécurité nationale et internationale. Depuis 2017, il est cotitulaire de la Chaire de l'UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (Chaire UNESCO-PREV) et a cofondé l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent (OSR) en 2015. Il est également responsable du programme PREV-IMPACT Canada sur l'évaluation des programmes de prévention de l'extrémisme violent, financé par le Fonds pour la résilience communautaire de Sécurité publique Canada.

M. Morin contribue activement au débat et au dialogue sur ces enjeux dans le contexte canadien et mène de nombreuses activités scientifiques et publiques.

Il est actuellement coprésident du projet Dialogue+, lequel vise à prévenir la discrimination et la radicalisation au Canada et a été l'un des instigateurs du Forum Jeunesse — *Penser la démocratie autrement*, un programme québécois visant à contrer et à désamorcer les discours extrémistes menant à la violence. Il siège, à titre d'expert désigné, au comité directeur du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV) de l'Organisation internationale de la Francophonie et a été membre du comité scientifique pour la conférence de l'UNESCO « Internet et la radicalisation des jeunes » en 2016.

M. Morin possède également une expérience riche et variée en coordination de projets internationaux avec des chercheurs et praticiens et en renforcement des capacités en Afrique francophone. Il vient de codiriger l'ouvrage *Le nouvel âge des extrêmes? Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violent*, publié en 2021 par les Presses de l'Université de Montréal. Il est également co-auteur de plusieurs rapports récents sur l'évaluation de la prévention de l'extrémisme violent, sur les mécanismes de prévention dans l'espace francophone et sur le complotisme et la désinformation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.



Emily Laidlaw :

Professeur associé, Faculté de droit, Université de Calgary

Emily Laidlaw est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la cybersécurité et professeure agrégée à la Faculté de droit à l'Université de Calgary. Elle effectue des recherches dans le domaine de la réglementation des technologies et des droits de la personne en mettant l'accent sur la réglementation du contenu, la responsabilité des plateformes, le respect de la vie privée et la liberté d'expression. Elle est l'auteure de l'ouvrage *Regulating Speech in Cyberspace: Gatekeepers, Human Rights and Corporate Responsibility* (Cambridge University Press, 2015). À titre d'universitaire, elle contribue activement à la réforme du droit par l'entremise de projets récents sur la diffamation, la divulgation non consensuelle d'images intimes, les délits de vie privée et les mauvais usages en ligne et de la gouvernance des plateformes.

Mme Laidlaw a donné une variété de cours au fil des ans sur le droit de l'Internet, le respect de la vie privée et la cybersécurité, le droit des médias, les droits de la personne, le droit de la responsabilité civile délictuelle, la propriété intellectuelle et les fondements du droit et de la justice. Elle est également conseillère en matière d'éthique auprès des membres du conseil à la Ville de Calgary et a précédemment exercé en tant qu'avocate plaidante. De 2006 à 2014, Mme Laidlaw a obtenu sa maîtrise et son doctorat à la London School of Economics and Political Science et fut professeure adjointe (chargée de cours) à l'École de droit de l'Université d'East Anglia.

Mme Laidlaw est directrice de réseau au Réseau canadien de la sécurité de l'information et membre du Institute for Security, Privacy and Information Assurance.

GH

Ghayda Hassan :

Professeure, Université du Québec à Montréal

Ghayda Hassan, psychologue clinicienne et professeure de psychologie clinique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est la fondatrice et la directrice du Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (RPC-PREV). Elle est également chercheuse au sein de l'équipe Recherche et actions sur les polarisations sociales (RAPS) de l'Institut universitaire SHERPA au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal. Elle agit également à titre de consultante en politique en matière d'intervention contre la violence (radicalisation, violence familiale et guerre) et est membre du comité consultatif intérimaire de gestion de la GRC.

Elle a contribué par son expertise à plusieurs partenariats nationaux et internationaux en recherche, pratique clinique et intervention communautaire. Ses revues systématiques, ses recherches et ses activités cliniques sont axées sur quatre domaines principaux : souffrance sociale, relations entre les communautés et extrémisme violent ; intervention en contexte de conflits armés et de violence familiale ; identité, appartenance et santé mentale des enfants et des adolescents appartenant à des minorités ethniques ou religieuses ; et intervention et formation de professionnels sur la sensibilité culturelle qui travaillent auprès d'immigrants et de réfugiés vulnérables.

HT

Heidi Tworek :

Professeure agrégée, Faculté histoire internationale et politiques publiques à l'Université de la Colombie-Britannique

Dr. Heidi Tworek est professeure agrégée d'histoire internationale et politiques publiques à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Canada. Elle est une chercheuse primée dans les domaines des médias, de l'histoire, des communications en santé, des organisations internationales et de la gouvernance des plateformes. Elle est membre du programme Science and Technology Studies, du Language Science Initiative et du Institute for European Studies à l'Université de Colombie-Britannique. Elle est agrégée supérieure du Centre for International Governance Innovation ainsi que boursière non-résidente du Fonds German Marshall des États-Unis et de l'Institut canadien des affaires mondiales. Elle est coéditrice du Journal of Global History.

Mme Tworek a obtenu une licence (avec mention) en langues modernes et médiévales à l'université de Cambridge et un doctorat en histoire à l'université de Harvard.

Mme Tworek a conseillé des fonctionnaires et des décideurs de plusieurs gouvernements européens et nord-américains sur les médias, la démocratie et l'économie numérique. Elle a précédemment occupé le poste de directrice adjointe des études de premier cycle et de maître de conférences en histoire à l'université de Harvard.

LM

Lianna McDonald:

Directrice générale, Centre canadien de protection de l'enfance

Lianna McDonald est directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance. Depuis 1998, elle a guidé l'évolution de l'agence de ses origines d'organisation communautaire à une organisation chef de file sur la scène internationale dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants.

Mme McDonald fut à la tête de la création du Projet Arachnid, la technologie de réputation mondiale pour contrer la propagation en ligne de matériel de violence sexuelle à l'endroit des enfants à l'échelle mondiale. À ce jour, plus de six millions d'images ciblées par le Projet Arachnid ont été retirées d'Internet. Elle travaille en étroite collaboration avec des partenaires internationaux, notamment des organisations de survivants, des ONG vouées à la protection de l'enfance et des autorités policières. Son expertise dans le domaine est fréquemment sollicitée par des groupes clés dont le groupe de travail sur l'exploitation des enfants du Groupe des cinq, le Home Office du Royaume-Uni de même que des représentants de l'Union européenne.

Au Canada, Mme McDonald a supervisé la création de Cyberaide.ca, devenu plus tard la ligne téléphonique nationale de signalement dans le cadre de la Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet. Ses initiatives de défense d'intérêts auprès des gouvernements fédéral et provinciaux ont contribué à de nombreux changements législatifs pour la protection des enfants, dont la création d'infractions au Code criminel liées au leurre d'enfants sur Internet et d'une loi obligeant les fournisseurs de services Internet à déclarer les images de violence sexuelle à l'égard des enfants. Mme McDonald a reçu la Médaille de la Reine (2002) et de la Médaille du jubilé de diamant de la Reine (2012) en reconnaissance de son inlassable dévouement envers la protection des enfants.

PT

Pierre Trudel:

Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

Pierre Trudel est professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il est membre de la Société royale du Canada. Il enseigne le droit civil, le droit de la propriété intellectuelle, le droit de l'information et le droit du cyberspace.

Il fut directeur du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal de 1990 à 1995, et titulaire de la Chaire L.R. Wilson en droit des technologies de l'information et du commerce électronique de 2003 à 2015.

M. Trudel a été membre du groupe d'experts sur la révision des lois sur les communications au Canada de 2018 à 2020. Il est l'auteur et co-auteur de plusieurs livres, dont *Droit du cyberspace* (1997), *Introduction à la loi sur le cadre juridique des technologies de l'information* (2012) et *Les fausses nouvelles nouveaux visages, nouveaux défis* (2018).

M. Trudel travaille actuellement à des projets de recherche sur les droits fondamentaux de l'information, la protection de la vie privée dans les réseaux de services publics, l'évaluation des enjeux et risques juridiques, l'Internet des objets, la santé numérique, le droit de l'audiovisuel, le commerce électronique et les méthodes d'élaboration des règles de conduite dans les environnements en ligne.

SD

Signa A. Daum Shanks :

Professeure agrégée, Faculté de droit, Université d'Ottawa

Signa A. Daum Shanks est avocate de formation, professeure de droit et historienne. Plus récemment, elle fut professeure agrégée à l'École de droit Osgoode Hall à l'Université York. Elle a notamment enseigné les fautes délictuelles, le droit et l'économie, l'autonomie gouvernementale des Autochtones, l'histoire du droit canadien, le concours de plaidoirie sur les droits autochtones de Kawashimhon, la théorie des jeux et la loi, les peuples autochtones et le droit canadien, ainsi que l'analyse comparative des traditions juridiques autochtones et les peuples autochtones. Elle a précédemment enseigné à la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan dans le cadre du programme d'été du Centre de droit autochtone à Saskatoon et du programme de droit du Nunavut à Iqaluit.

Mme Daum Shanks a également travaillé au ministère de la Justice du Canada, à Affaires autochtones et du Nord Canada, au ministère de la Justice de la Saskatchewan, de même qu'au bureau de Toronto d'un cabinet d'avocats national et à la division des appels en matière criminelle du ministère du Procureur général de l'Ontario.

Ses intérêts de recherche actuels portent sur le droit et l'économie, la gouvernance autochtone et l'histoire du droit. Elle a reçu des prix et du financement en reconnaissance de ses importantes recherches et réalisations professionnelles.

TO

Taylor Owen :

Titulaire de la Chaire Beaverbrook en éthique, médias et communications

Taylor Owen est titulaire de la chaire Beaverbrook sur les médias, l'éthique et les communications, directeur fondateur du Center Media, Technology and Democracy et professeur associé à la Max Bell School of Public Policy de l'Université McGill. M. Owen est également chercheur principal au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI).

Il est le coprésident de la Commission canadienne pour l'expression démocratique avec l'ancienne juge de la Cour suprême Beverley McLaughlin. Il était auparavant professeur adjoint en médias numériques et affaires mondiales à l'Université de la Colombie-Britannique et directeur de recherche du Tow Center for Digital Journalism à l'École de journalisme de Columbia.

M. Owen est titulaire d'un doctorat de l'université d'Oxford et ses travaux portent sur l'intersection des médias numériques, de la technologie et des politiques publiques. Ses principaux projets de recherche actuels comprennent l'élaboration et l'étude des politiques nationales et internationales de gouvernance des plateformes, un projet de surveillance de l'écosystème numérique à grande échelle appelé Media Ecosystem Observatory, des travaux visant à comprendre l'impact des technologies numériques sur le développement de l'enfance et une analyse comparative des politiques gouvernementales de soutien au journalisme dans le monde.

Il a été boursier de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, boursier postdoctoral Banting, boursier d'Action Canada et du Forum des politiques publiques, leader émergent du Forum des politiques publiques en 2016 et, jusqu'en 2019, a siégé au conseil d'administration du CIGI et au conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).



Vivek Krishnamurthy :

Professeur de droit de la bourse Samuelson-Glushko à l'Université d'Ottawa

Vivek Krishnamurthy est professeur de droit de la bourse Samuelson-Glushko à l'Université d'Ottawa et directeur de la CIPPIC, la Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko.

L'enseignement, la mission professorale et la pratique juridique clinique de Vivek mettent l'accent sur les défis complexes liés à la réglementation et aux droits de la personne qui surviennent dans le cyberespace. Il conseille les gouvernements, les militants et les entreprises sur les impacts des nouvelles technologies sur les droits de la personne et commente fréquemment les questions des technologies émergentes et des politiques publiques sur la scène publique.

Vivek fut précédemment directeur adjoint à la Harvard Law School's Cyberlaw Clinic et conseiller juridique pour la responsabilité sociale d'entreprise à la firme Foley Hoag s.r.l. Il est boursier Rhodes et a travaillé pour l'honorable Morris J. Fish de la Cour suprême du Canada jusqu'à l'obtention de son diplôme à Yale Law School. Vivek est actuellement associé au Centre Carr pour la politique des droits de la personne au Harvard Kennedy School, membre du corps enseignant au Berkman Klein Center for Internet & Society à l'Université de Harvard et associé principal de l'Initiative des droits de la personne au Center for Strategic and International Studies à Washington, D.C.

GESTIONNAIRES DU PROJET



Forum des politiques publiques:

Direction du projet

Le Forum des politiques publiques établi à Ottawa est un organisme indépendant, non partisan, à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré. Le FPP rassemble différents participants au processus d'élaboration des politiques et leur offre une tribune pour examiner des questions et apporter de nouveaux points de vue et de nouvelles idées dans le débat sur les politiques.

Nous sommes d'avis que l'élaboration de bonnes politiques fait du Canada un meilleur endroit.

MASSLBP

MASS LBP:

Partenaire du projet

MASS LBP est reconnu comme le chef de file canadien en conception de processus de délibération qui crée des liens entre les citoyens, les parties prenantes et le gouvernement. Depuis plus d'une décennie, MASS conçoit et met en œuvre des processus de délibération innovants qui aident les gouvernements à élaborer des politiques plus efficaces en travaillant en collaboration avec leurs partenaires et leurs communautés.



École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill:

Partenaire du projet

L'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill se consacre à la recherche, à l'enseignement, à la sensibilisation du public et à la défense efficace de politiques publiques avisées. L'École Max Bell s'attaque aux complexités du processus d'élaboration des politiques selon différentes perspectives afin de préparer la prochaine génération de dirigeants politiques pour le Canada et pour le monde.

BAILLEURS DE FONDS DU PROJET



**Canadian
Heritage** **Patrimoine
canadien**

La Fondation

McConnell
Foundation

Gouvernement du Canada: Ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un environnement au sein duquel les Canadiens peuvent vivre des expressions culturelles dynamiques, célébrer leur histoire et leur patrimoine et bâtir des communautés fortes. Le ministère investit dans l'avenir en soutenant les arts, nos langues officielles et autochtones et nos athlètes et le système sportif.

La Fondation McConnell

La Fondation McConnell est une fondation canadienne privée qui conçoit et met en application des approches novatrices pour relever des défis sociaux, culturels, économiques et environnementaux. Pour ce faire, elle octroie des subventions et investit, renforce les capacités, organise des rassemblements et permet la création conjointe avec ses titulaires de subvention, ses partenaires et le public.

REMERCIEMENTS

Conception et déroulement de l'Assemblée

La conception et le déroulement de l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique ont été entrepris par MASS LBP. Mass est le chef de file canadien dans l'utilisation de processus participatifs et délibératifs à long terme pour façonner des politiques publiques.

Depuis 2007, MASS LBP a mené des travaux parmi les plus originaux et ambitieux du Canada pour inciter les citoyens à s'attaquer à des options politiques difficiles tout en étant le premier à utiliser les loteries civiques et des groupes de référence de citoyens. En 2019, 1 ménage canadien sur 36 avait reçu une invitation à participer à l'une des 39 assemblées citoyennes et groupes de référence formés par les gouvernements pour traiter un large éventail d'enjeux.

L'équipe de l'assemblée

Peter MacLeod,
Président de l'Assemblée

Sarah Yaffe,
Directrice de projet

Émilie Hervieux,
Coanimatrice francophone

Animateurs

Chimwemwe Alao
Lella Blumer
Émilie Hervieux
Mélanie Hughes
Jasmin Kay
Kayte McKnight
Iavor Puchkarov
Sarah Yaffe



Pour en savoir plus sur leur travail, veuillez consulter le site (en anglais seulement)

masslbp.com



Pour suivre les développements sur ce projet, veuillez consulter le site :

commissioncanada.ca/acceuil

Crédits d'images

Séances d'orientation
James Park; David Pike
(couverture, 28, 30-31, 37-46, 49, 67)

Illustration
Democratic Innovation and Citizen Participation (MASS LBP),
Nanna Koekoek, (12)

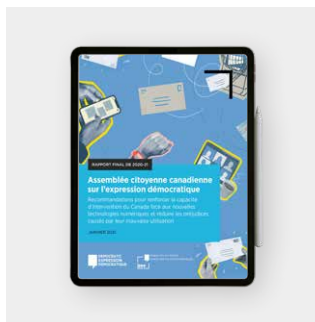
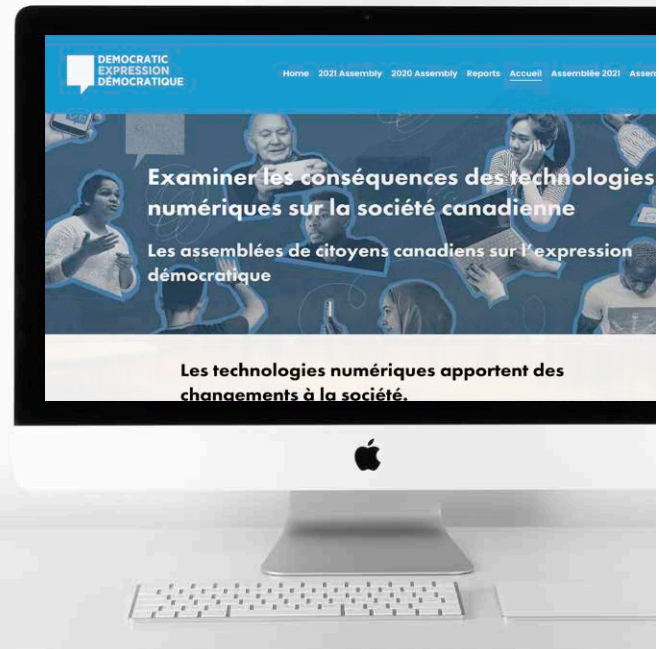
Pexels
Cottonbro (couverture)
Fauxels (couverture)

Unsplash
Adam Birkett (couverture, 68)
Alexander Shatov (08)
Dane Deaner (13)
Design Ecologist (couverture)
Kelly Sikkema (100)
Philipp Katzenberger (07)
Quaritsch Photography (100)
Sofya Nom (couverture)

VOUS AVEZ MANQUÉ UN RAPPORT ?

Lisez-le ici :

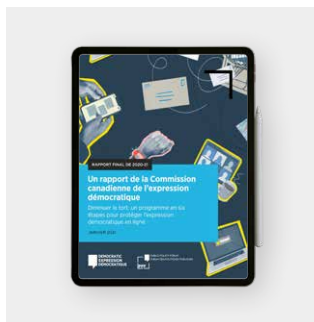
<https://ppforum.ca/fr/project/commission-canadienne-de-l'expression-democratique>



JANV 2021

Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique
Recommandations pour renforcer la capacité d'intervention du Canada face aux nouvelles technologies numériques et réduire les préjudices causés par les mauvaises utilisations

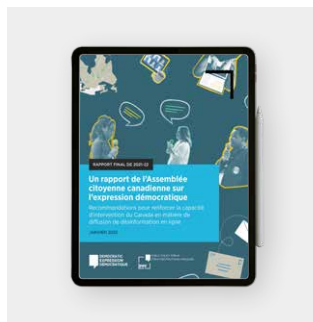
[Télécharger le rapport](#)



JANV 2021

Un rapport de la commission canadienne de l'expression démocratique
Diminuer le tort: un programme en six étapes pour protéger l'expression démocratique en ligne

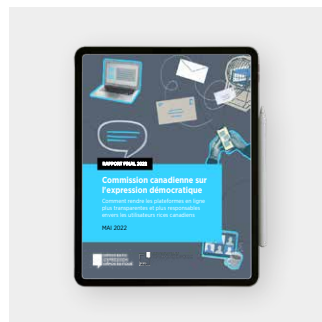
[Télécharger le rapport](#)



JANV 2022

Un rapport de l'Assemblée citoyenne démocratique sur l'expression démocratique
Recommandations pour renforcer la capacité d'intervention du Canada en matière de diffusion de désinformation en ligne

[Télécharger le rapport](#)



MAI 2022

Commission canadienne sur l'expression démocratique
Comment rendre les plateformes en ligne plus transparentes et plus responsables envers les utilisateurs · trices canadiens

[Télécharger le rapport](#)

DEMOCRATICEXPRESSIONDÉMOCRATIQUE

DEMOCRATICEXPRESSION.CA



Forum des politiques publiques
130 Albert Street
Ottawa, ON K1P 5G4 Canada
(613) 238-7858



[@ppforumca](#)
ppforum.ca/fr